

PRIX D'ABONNEMENT

France pour la Suisse
 Un an fr. 10.80
 Six mois » 5.40
 Trois mois » 2.70
 Pour l'Étranger
 En fr. 26, 6 m. fr. 13, 3 m. fr. 6.50

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

Canton de Neuchâtel et
 Jura Bernois . . . 10 cent. la ligne
 Suisse 15
 Belgique 20
 Allemagne 25
 Placement spécial 30

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Dimanche.

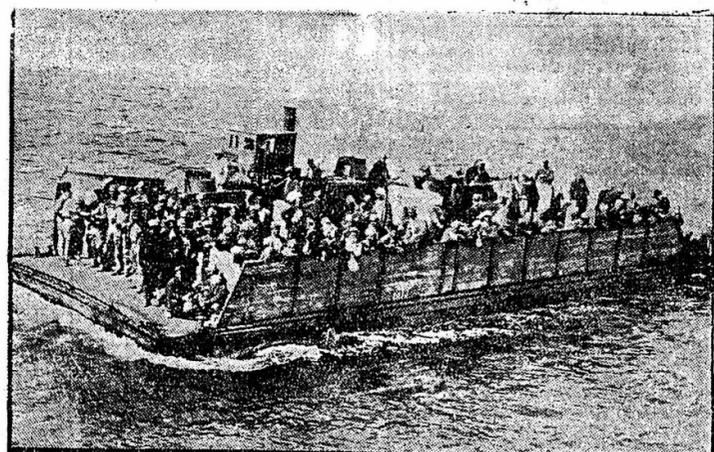
LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS ET RUE JEANRICHARD 18, AU LOCLE



Après une charge, un général félicite les soldats.



Le généralissime bulgare Boyadjeff.



Les transports de troupes alliées à Salonique.

Les faits de guerre

La mort de M. Mézières

PARIS. — Le « Temps » annonce la mort de M. Mézières, membre de l'Académie française. La dépêche, parvenue mardi matin, portait « visa Kommandatur allemande ».

Alfred Mézières se trouvait à Rehon (Meurthe-et-Moselle) au moment de la déclaration de guerre. A l'approche de l'invasion allemande, il ne voulut point quitter la maison de ses parents. Celle-ci ayant été réquisitionnée par le kronprinz, Alfred Mézières se réfugia dans l'ancienne maison maternelle. C'est là qu'il s'est éteint doucement le 10 octobre. Des demandes faites par les ambassades neutres et notamment par l'Espagne et l'intervention toute récente du pape n'avaient pu obtenir que le vénéré académicien fût relâché et renvoyé en France par les Allemands, qui le considéraient comme un otage précieux.

Le parc des trophées

PARIS. — Paris possède une partie des trophées de la bataille de Champagne. Des 114 canons pris à l'ennemi au cours des journées qui ont suivi l'attaque du 25 septembre, ceux qui peuvent être encore utilisés sont restés sur le front. Les autres ont été expédiés à Paris, où le public peut les voir aux Invalides. Il y a là : 1 canon de 150, 1 canon de 105, 1 de 88, 1 de 57 et 39 de 77; 1 canon-revolver, 16 obusiers de 105, 20 mitrailleuses, 30 lance-bombes et 1 projecteur, avec son matériel. En tout, y compris les morceaux détachés, 68 pièces.

Un des obusiers de 105 est encore chargé; dans l'armée, on aperçoit distinctement le cône de la fusée de l'obus.

Ferdinand de Cobourg et la France

SOFIA. — A la veille de leur départ de Sofia les ministres de France et d'Angleterre furent appelés par le tsar Ferdinand, qui fut particulièrement affable avec M. de Panafieu. Le tsar lui dit : « Je suis inconsolé de vous voir, « vous aussi quitter la Bulgarie. Du sang français coule dans mes veines, et, croyez-moi, « je suis désolé que les choses en soient arrivées à l'entre moi et la France. » Ici, le roi a fait allusion à la victoire de l'Allemagne, disant : « Je vous demande de conseiller à la France, de ma part, de se montrer prudente ». Le ministre de France répondit : « Je conseillerai la prudence à mon pays après la bataille décisive. »

La Terre-Sainte profanée

LONDRES. — Une dépêche envoyée d'Alexandrie le 5 octobre vient de parvenir aux journaux de Londres :

Les réfugiés arrivés ces jours-ci de Syrie et de Palestine donnent des détails intéressants sur la situation des Lieux-Saints depuis quelques semaines.

Tous les couvents de Jérusalem appartenant à des communautés chrétiennes françaises, anglaises, russes ou italiennes ont été transformés en casernes. Des milliers de recrues s'exercent dans la plaine de Samarie et sur le mont des Oliviers, où les officiers allemands ont également fait élever des postes d'observation.

Une vaste butte de tir a été établie sur le Golgotha et les troupes turques s'y entraînent chaque jour sous le commandement de sous-officiers instructeurs allemands venus de Constantinople.

Toutes les routes de la Terre-Sainte sont parcourues par des convois de ravitaillement et de munitions, des autos militaires, d'immenses caravanes de dromadaires réquisitionnés pour le service de l'armée. Des milliers de paysans sont occupés à élever des retranchements sur les positions stratégiques désignées par l'état-major.

L'aviation française

Racontant la visite d'un groupe de journalistes américains a été autorisé à faire à l'un des grands centres de l'organisation de l'aviation en France, le correspondant de l'« Associated Press » dit que l'armée aérienne, comportant des divisions et des escadres avec des avions de combat, des avions porteurs de torpilles, tous fortement blindés et armés de canons de 8.3 cm. et de mitrailleuses à tir rapide, n'est plus un rêve de romancier, mais bien une réalité vivante, grâce au développement remarquable de l'aviation militaire en France.

En pénétrant dans la vaste enceinte constituant le champ d'aviation, raconte le correspondant, nous vîmes tout d'abord un avion de combat énorme, mesurant 9 mètres de hauteur avec de nombreux plans de 40 mètres d'envergure, avec des ailes pourvues de deux canons et capable de transporter douze hommes, mais dont un officier et quatre hommes forment l'équipage ordinaire de combat.

En arrière était rangée une flotte de croiseurs aériens de bataille et d'avions-vedettes, disposés comme un bataillon de vingt avions de front et dix de profondeur. Le front, avec ses ailes gigantesques, avait 800 mètres de largeur. Les avions-croiseurs blindés sont de petits biplans puissants, capables de s'élever presque verticalement du sol.

Trois d'entre eux ont exécuté dernièrement un bombardement nocturne des lignes ennemies et au cours d'un engagement en Champagne un de ces croiseurs a touché deux ballons allemands qui ont éclaté en une masse de flammes. Ce n'était là cependant qu'un essai. Les croiseurs et les avions de combat commencent bientôt à se former en fortes escadres pour exécuter des opérations offensives et défensives, attaquant les lignes de communication de l'ennemi et les embranchements de voies ferrées, interceptant les approvisionnements, démolissant les formations de l'arrière de l'ennemi.

Chaque escadre comporte des avions de tous modèles, à savoir des avions de combat, des croiseurs de combat et des avions-vedettes. Nous avons vu des escadres effectuer une série de manœuvres des plus hardies, constituant un simulacre d'attaque aérienne. Dans ce seul champ d'aviation, on préparerait 110 avions militaires. Il y en a trois mille qu'on exerce actuellement à faire cette nouvelle et terrible guerre aérienne, où la France a déjà conquis la première place.

L'effort colossal

Les journaux allemands avaient propagé le bruit que de graves dissensions avaient éclaté entre la France et l'Angleterre et même entre les ministres français au sujet de l'expédition de Salonique. En Angleterre, un fort parti était opposé à une campagne aussi lointaine et préconisait un redoublement d'efforts sur le front français. En France, toujours d'après les dépêches allemandes, MM. Delcassé et Millebrand étaient également hostiles à la participation anglo-française dans les Balkans. Pour aplaiser le différend, M. Viviani et le général Joffre auraient fait un voyage à Londres et conféré avec les ministres anglais.

Nous donnons ces racontars à titre d'indications. Les déclarations de M. Viviani à la Chambre, mardi, prouvent que l'accord est aujourd'hui complet entre les cabinets de Paris et de Londres sur la nécessité et la portée du secours à donner à la Serbie. La Russie, elle-même, qu'on disait vouloir s'abstenir, par scrupule de race, se joindra à ses alliés et va envoyer des troupes combattre à leurs côtés contre la coalition allemande. « Jamais, a dit le président du conseil, l'entente n'a été plus entière entre les Alliés et jamais ils n'ont eu plus confiance dans la victoire commune ».

Ainsi l'Orient, où la guerre s'est déchaînée, va devenir un théâtre important d'opérations.

Les nations européennes sont-elles en état de soutenir ainsi, sur cinq grands fronts, un aussi colossal effort ? On pourrait en douter quand on les voit faire appel aux classes d'âges extrêmes pour renforcer leurs armées décimées. En Autriche, les jeunes gens de dix-huit ans seront appelés le 15 octobre et les hommes de 43 à 50 le 15 novembre. L'Allemagne procède à une nouvelle révision des individus déclarés jusqu'ici inaptes au service, à partir de la classe 1870, même de ceux qui avaient un certificat d'invalidité complète. L'Italie lève les Alpins en congé et la classe 1886 de la milice territoriale. Un ukase du tsar appelle aux armes tout le landsturm de premier ban et les cinq premières années du second ban. En France, on envoie dans les dépôts des hommes qui avaient été ajournés jusqu'ici. Enfin, en Angleterre, où le recrutement paraît baisser, on marche vers le service militaire obligatoire et le bruit court même que le ministère se serait rallié à cette solution, pour tous les hommes de 17 à 50 ans. C'est peut-être bien tard, car il semble que la mêlée des peuples s'exaspère d'une manière foudroyante et tende maintenant vers la suprême décision.

Contre le chômage

Le Conseil fédéral adresse aux gouvernements cantonaux une circulaire concernant la lutte contre le chômage. Il résulte d'une pétition du 20 juillet écoulé de la Société suisse des arts et métiers que malgré le départ d'un grand nombre d'ouvriers étrangers et malgré le maintien de la moitié de l'armée sous les drapeaux, le chômage sévit dans plusieurs branches d'activité, notamment dans l'hôtellerie et l'industrie du bâtiment. Il résulte d'une enquête que la proportion des ouvriers sans travail dans l'ensemble des métiers dépasse 10 % et que plus de 30 % ne touchent qu'un salaire réduit. Il s'agit presque uniquement d'ouvriers indigènes. On doit y ajouter bon nombre de petits maîtres d'états, sans compter de grands entrepreneurs. La crise du bâtiment est due à l'insuffisance des commandes et elle intéresse naturellement tous les métiers qui dépendent plus ou moins directement de cette industrie.

« La situation, dit le Conseil fédéral, appelle des mesures urgentes. Le remède le plus efficace consiste naturellement à fournir du travail à ceux qui en manquent; c'est aussi le plus utile au point de vue de l'effet moral. Il est compréhensible que, dans les premiers mois de guerre, on ait fait preuve d'une grande réserve en matière de travaux. Mais depuis lors, quantité de gens, patrons et ouvriers, obéissant à une nécessité impérieuse, ont repris leurs occupations. Une conception nouvelle de la situation doit faire place à l'ancienne. Au lieu de se tenir sur la réserve, il faut contribuer à la reprise du travail. Nous ne songeons pas seulement à l'industrie du bâtiment, mais à d'autres branches de l'économie nationale qui souffrent également du chômage.

« C'est en première ligne aux administrations publiques qu'incombe le devoir moral de fournir du travail à ceux qui en manquent. Il est vrai que des objections d'ordre financier s'y opposent. Mais on ne doit pas leur laisser prendre le pas sur les considérations d'ordre supérieur; si des gens tombent dans le besoin, c'est de toute façon la communauté qui finalement doit leur porter secours. Les autorités doivent s'occuper à fournir du travail dans leurs différentes sphères d'après un plan bien étudié, et prendre leurs mesures à temps. Leur action s'inspirera des conditions locales, si possible après consultation des associations professionnelles ».

Le Conseil fédéral poursuit en faisant ressortir également l'importance des travaux organisés par les particuliers, à condition qu'on alloue aux ouvriers des salaires rémunérateurs. La

caisse fédérale de prêts est toute disposée à faire les avances nécessaires aux cantons, aux communes et aux particuliers. La circulaire se termine par un appel pressant aux gouvernements cantonaux pour l'organisation de la lutte contre le chômage et elle montre que la Confédération a donné l'exemple en assurant l'exécution régulière de tous les travaux de construction, de corrections de rivières, etc., qui étaient prévus lorsque la guerre a éclaté.

Deux ordres du jour du général Wille

Nous avons reçu les textes de deux ordres du jour du commandant en chef de notre armée. Malgré que ces textes concernent seulement les rédactions de journaux, il peut-être intéressant d'en connaître la substance. Voici donc un résumé de ces pièces.

La première datée du quartier-général de Berne, le 11 octobre, s'adresse aux commandants de troupes. Le général indique qu'une partie de notre presse a repris ses habitudes du temps de paix, pendant lequel on peut considérer le militaire comme une pièce décorative de l'édifice de l'Etat. Elle récommence à imprimer tout ce que des gens, dont les motifs ne sont pas toujours nobles, lui rapportent sur tels faits de service qui ne font pas honneur à l'armée. Mais le général, à juste titre, dit que c'est son devoir sacré d'empêcher que l'on ne sape ainsi les fondements de la valeur guerrière d'une armée. Il dispose, dit-il, de deux moyens: le premier consiste à ne donner aucune occasion qui soit justifiée de mettre au pilori le service militaire et les supérieurs, ou qui autorise à détourner les soldats de l'obéissance et de la subordination, qui sont la condition de l'aptitude de l'armée à la guerre; le second moyen, c'est de procéder à une enquête soignée et consciencieuse sur toute plainte et toute accusation publiées par un journal. S'il en résulte que le récit n'est que la pure vérité et qu'en effet il y a eu un acte répréhensible, les coupables seront punis. Mais si les faits sont dénaturés ou faux, le général fera traduire le journal devant le tribunal militaire.

Le général envoie par la même occasion une circulaire au bureau de la presse de l'armée. Il prévient ce dernier qu'il arrive souvent aujourd'hui que les histoires rapportées aux journaux sont inventées de toutes pièces. Bien des actions inoffensives, racontées avec art, se transforment en une faute digne de la punition et du mépris. Le général ne connaît pas, dit-il, un seul cas où le récit ait été objectif, simple, sobre et tel que l'événement s'est réellement passé. Cela doit donc changer; car nous avons le devoir d'empêcher la destruction de la confiance et de l'assurance que rendent l'armée apte à la guerre.

En conséquence, le général Wille a ordonné la mesure indiquée dans son premier ordre du jour. Et il termine en disant qu'il n'est point possible de faire preuve de sentiments plus respectueux envers la presse, gardienne de nos intérêts publics. Mais ce respect même oblige absolument que l'on procède avec tous les moyens à disposition, contre les publications qui discréditent à la légère ou sciemment, l'institution qui a pour notre pays l'importance la plus grande dans ces temps difficiles.

« Le bureau de la presse, dit en terminant l'ordre du jour, est chargé de communiquer ce qui précède aux rédactions de journaux et il leur exprimera en même temps ma prière, de bien vouloir suspendre leur lutte de principe contre ce qu'ils appellent le « militarisme » jusqu'au moment où nous serons sûrs de ne pas avoir besoin de notre armée pour protéger notre indépendance et avec elle les principes politiques et sociaux de notre république démocratique, au cours de la grande guerre entre les peuples de l'Europe. »

A LA CHAMBRE FRANÇAISE

Un ordre du jour de confiance est voté

Hier, à la Chambre, dès l'ouverture de la séance, le président donne lecture de la demande d'interpellation de MM. Painlevé, Leygues et Pedoya, présidents des trois commissions de l'armée, des affaires extérieures et de la marine. M. Viviani expose que M. Delcassé a remis, prétextant une raison de santé, sa démission, renouvelée quelques jours après son retour de Londres. Dans la soirée d'hier, M. Delcassé remettait sa démission par une lettre motivée.

Répondant à la demande de lecture de cette lettre, M. Viviani a dit : « Personne ne m'obligera à lire cette lettre. J'affirme qu'aucun désaccord n'est intervenu entre le ministre des affaires étrangères et ses collègues. Toutes les décisions ont été prises d'accord. Je n'ai plus rien à dire à la Chambre. »

M. Painlevé insiste pour obtenir des explications complémentaires sur les divergences entre le gouvernement et le ministre des affaires étrangères et sur les conditions dans lesquelles s'est engagée l'expédition de Salonique dont le gouvernement a la responsabilité et dont l'orateur définit le caractère et le but. Alors que le traité turco-bulgare ne faisait plus de doute, M. Painlevé demande pourquoi le gouvernement n'a pas aussitôt agi et s'il fut surpris par la décision de la Bulgarie et la neutralité de la Roumanie et de la Grèce. M. Painlevé estime ces questions nécessaires.

Les explications de M. Viviani

M. Viviani, prenant la parole, déclare qu'il ne veut pas laisser la Chambre sous l'impression de paroles passionnées. L'heure n'est pas aux discours, mais à de brèves explications. Le gouvernement ne s'est pas dérobé au contrôle des commissions; mais aujourd'hui, nous sommes sur un terrain nouveau; nous collaborons non seulement avec les commissions, mais avec nos alliés. Quelle que soit la forme du débat, il ne me sera pas possible, dans cette discussion où les intérêts de la France ne sont pas seuls en question, de répondre à toutes les interrogations si légitimes qu'elles soient.

Le gouvernement n'a plus ni le droit, ni la possibilité de s'expliquer sur les plans militaires et navals, concertés avec nos alliés. Il ne nous a pas paru possible de laisser assassiner la Serbie par devant et par derrière, ni de la laisser isoler de ses amis alliés et d'en éprouver les conséquences que j'ai fait entrevoir hier. Les débarquements ont eu lieu et continuent; je ne puis donner de précisions sur le chiffre des effectifs envoyés là-bas. La coordination des plans navals et militaires a été faite par les états-majors alliés, étudiée par eux avec soin et méthode; le gouvernement en donne l'assurance formelle, et, dans la mesure où les préparatifs peuvent être d'accord avec les réalités, ils aboutiront à un résultat.

M. Viviani, répondant à une question, dit qu'il ne parlera qu'en séance publique. Je n'ai pas le droit d'apporter ici ou ailleurs des explications diplomatiques ou militaires; car le gouvernement tient ses renseignements de chancelleries pour en user et non pour les rendre publics. La question qui se pose est de savoir si par les assurances générales qu'il donne, le gouvernement sortira de cette séance avec un ordre du jour de confiance qui accroîtra l'autorité dont il a besoin.

Le comité secret repoussé

M. Painlevé insiste pour obtenir des précisions.

M. Renaudel, socialiste, expose qu'un maïaise pèse sur la Chambre par suite de l'impossibilité de s'expliquer en toute franchise. Nous voulons savoir si vous nous conduisez à la réussite.

M. Renaudel termine en déposant une proposition tendant à la réunion de la Chambre en comité secret. Cette proposition est repoussée par 303 voix contre 190.

L'ordre du jour de confiance

La Chambre est saisie d'un ordre du jour de confiance de M. Guisari, ainsi conçu :

« La Chambre, confiante dans le gouvernement et approuvant ses déclarations, passe à l'ordre du jour. »

M. Pugliesi-Conti veut expliquer le vote, mais les socialistes qui lui reprochent de s'être engagé et d'avoir été réformé, font du tumulte pour l'empêcher de parler.

M. Pugliesi, se tournant vers les socialistes, exprime son indignation de voir parmi eux des hommes jeunes et forts qui devraient être au front.

Un incident très vif se produit entre M. Pugliesi et M. Deschanel, qui rappelle l'orateur au calme. Au milieu du tumulte, M. Pugliesi tient tête aux interrupteurs et le président est obligé de lever la séance et de faire évacuer la salle.

À la reprise de la séance, M. Pugliesi-Conti reprend son discours. Un nouvel incident se produit entre l'orateur et M. Deschanel.

M. Pugliesi, continuant à attaquer ses collègues, la Chambre se décide à faire application de la censure. M. Pugliesi quitte la tribune.

Plusieurs députés expliquent leur vote.

La Chambre adopte ensuite par 377 voix contre 9, l'ordre du jour de confiance dans le gouvernement.

Les faits de guerre

LA SITUATION DES ARMEES ALLIEES

Du grand Etat-major français :

PARIS. — 13 octobre, 15 heures. — A la suite du bombardement signalé hier, l'ennemi a prononcé, dans la soirée, une attaque d'infanterie contre nos positions au nord-est de Souchez. Il a été partout complètement repoussé comme au cours des attaques précédentes.

Actions d'artillerie réciproques au cours de la nuit, particulièrement intenses, entre la Somme et l'Oise dans la région d'Andéchy, à l'est de Reims et vers Moronvilliers. Les batteries ennemies canonèrent violemment la région au sud de Tahure et à l'est de l'ouvrage du Trapèze.

La lutte assez active d'engins de tranchées dans le secteur de Flirey est devenue plus violente avec l'intervention réciproque de l'artillerie dans les environs de Reillon.

Dans les Vosges, l'ennemi, après l'échec de son attaque sur le front du Linge et du Schratzmaennele, a renouvelé sa tentative à la fin de la journée. La seconde préparation de l'artillerie qui reprit sur tout le front d'attaque, a été suivie d'un nouvel assaut qui a également échoué dans son ensemble. Les Allemands ne purent que sur un seul point, au sud du collet du Linge, prendre pied dans notre tranchée de première ligne, sur un front de 60 à 80 mètres. Nos contre-attaques nous permirent d'en réoccuper aussitôt une partie.

Une escadrille de 19 avions ont lancé 140 obus sur la gare de Bazancourt, où des mouvements ennemis étaient signalés.

Une autre escadrille de 18 avions a bombardé la bifurcation d'Achief le Grand, près de Bapaume. D'autres appareils ont bombardé également la voie ferrée près de Warmerville.

PARIS. — 13 octobre, 23 heures. — L'ennemi a renouvelé aujourd'hui avec des forces importantes ses attaques au nord-est de Souchez contre le bois dit « Bois en H », à l'est du chemin de Souchez à Angres, contre nos positions aux abords des Cinq-Chemins, sur la Crête de Vinny, contre le fortin précédemment conquis par nous dans le bois de Givenchy et quelques tranchées avoisinantes. Malgré l'extrême violence du bombardement qui précéda l'attaque et malgré l'acharnement des assauts renouvelés, l'ennemi n'a pu pénétrer que dans quelques éléments de tranchées au Bois de Givenchy, que le bombardement avait bouleversé par des obus de gros calibre. Partout ailleurs, nous avons repoussé l'assaut des Allemands qui ont subi des pertes très élevées.

Des combats d'artillerie particulièrement violents sont signalés au sud de la Somme dans le secteur de Lyhons; en Champagne, au nord de Souain et de Massige; en Argonne, au nord de la Harazée et entre la Meuse et la Moselle, au nord de Flirey.

Dans les Vosges nous avons dispersé par notre feu une attaque ennemie contre nos positions de la vallée de la Lauche.

LA SITUATION DES ARMEES SERBES

Du grand Etat-major serbe :

NISCH. — 13 octobre. — Au nord de Tojarevat, l'ennemi a tenté par deux fois de s'emparer de nos positions pendant la nuit. Nous avons repoussé ces deux attaques en infligeant de grosses pertes à l'ennemi.

Sur nos positions de Smederewo, l'ennemi prit la nuit le village de Lipa et nous reprîmes aussitôt le village, contraignant l'ennemi à se replier en lui faisant subir des pertes sensibles. L'adversaire fit deux tentatives de nuit pour s'emparer de la forteresse et de la ville de Smederewo. Ces deux attaques furent repoussées, et les pertes de l'ennemi furent très fortes.

Vers Belgrade, l'ennemi attaqua nos positions au cours de la journée du 10 octobre; la nuit s'est passée sans combat.

Sur le front de la Save, l'ennemi ouvrit un fort feu d'artillerie avec des pièces de gros calibre sur nos positions. Nos troupes se maintiennent sur leurs positions.

LA SITUATION DES AUTRICHIENS

Du grand Etat-major autrichien :

VIENNE. — 13 octobre. — Sur la Strypa, près de Burkanow, la quatrième des attaques des Russes signalées hier a été également repoussée par des bataillons austro-hongrois et allemands. Aucun autre événement particulier dans le nord-est.

Hier après-midi, les Italiens ont ouvert un violent feu d'artillerie de moyen et de gros calibre contre le plateau de Lafrana. L'artillerie ennemie a également développé une plus grande activité contre quelques secteurs du front côtier. Des tentatives de rapprochement de détachements d'infanterie italiens au Vrsik et à la tête de pont de Tolmino ont été repoussées. Dans la partie nord-ouest du plateau de Doberdo, notre feu soudain a contraint l'ennemi à abandonner en toute hâte ses abris de première ligne.

Sur le front sud-oriental, notre offensive progresse partout, malgré la très vive résistance de

l'ennemi. Sur la Drina inférieure, nos troupes ont délogé les Serbes de plusieurs tranchées. Au sud de Belgrade, nous avons enlevé à l'adversaire quelques points d'appui opiniâtrement défendus. Des contre-attaques des Serbes ont constamment échoué avec de grandes pertes pour l'ennemi.

LA SITUATION DES ARMEES ALLEMANDES

Du grand Etat-major allemand :

BERLIN. — 13 octobre. — Sur le front occidental, des attaques anglaises au nord-ouest de Vermelles ont été facilement repoussées. A l'est de Souchez, les Français ont perdu de nouveau quelques éléments de tranchées dans lesquels ils avaient pu se maintenir depuis le 11 octobre.

En Champagne, une attaque française au nord de Tahure a échoué hier soir. Une attaque renouvelée ce matin au même endroit en plusieurs vagues a complètement échoué. Dans les Vosges, les Français ont perdu une partie de leur position du versant occidental du Schratzmaennele.

Sur le front oriental, à l'est de Dunabourg, une attaque russe a échoué sous notre feu d'artillerie. Des tentatives de l'adversaire de s'emparer des îles du lac Miazol occupées par nous ont échoué.

Une attaque russe au nord-est de Smorgon parvenue jusqu'à nos obstacles a été repoussée. Un de nos dirigeables a jeté la nuit dernière de nombreuses bombes sur la ville fortifiée de Dunabourg remplie de troupes.

L'ennemi a été chassé de plusieurs de ses positions de Rudke-Bieliko-Wolskaja. Au nord-ouest d'Haiworonka, au sud-ouest de Bukhanow, les troupes allemandes de l'armée du général von Bothmer ont rejeté l'adversaire de plusieurs positions.

Sur le front des Balkans, la résistance des Serbes n'a pu ralentir que faiblement notre mouvement en avant. Au sud de Belgrade, le village de Jezelnik et les hauteurs du sud du côté de la Topouderska ont été pris d'assaut. L'attaque contre Pojarevac progresse. La route de Pojarevac à Mradichté est franchi dans la direction sud.

Une initiative à prendre par les neutres

Les nations belligérantes ont compris qu'il y va de leur honneur de se montrer humaines envers les prisonniers ennemis, qu'il y va de leur intérêt aussi afin d'obtenir pour leurs soldats captifs un traitement analogue.

Seulement entre la volonté des gouvernements et les réalisations pratiques, il y a tant d'intermédiaires, tant de circonstances et de difficultés ! La preuve en est faite par les réputation très différentes que se sont acquises les divers camps d'un même pays. Il faut naturellement tenir compte des obstacles matériels. Se représente-t-on les improvisations gigantesques que réclame, au dernier moment, l'installation de milliers et de milliers d'hommes dans un endroit donné où rien ne pouvait être prêt d'avance ? Parfois aussi des subalternes assument de tristes responsabilités.

Nous savons qu'il est arrivé que le régime d'un camp soit amélioré après la visite d'une autorité supérieure du pays auquel ce camp appartient. Et nous savons aussi que de telles améliorations furent dues à la visite d'un délégué neutre, ou même au passage fortuit d'un agent consulaire neutre dans une ville voisine. Un grand blessé rapatrié a déclaré qu'aucune démarche n'était perdue, et que même si, de prime abord, elle se heurtait à un refus, on pouvait bientôt constater un changement.

La guerre s'annonce comme devant durer longtemps encore. A l'approche d'un second hiver, le sort d'un grand nombre de prisonniers cause de justes angoisses. Ils sont affaiblis et déprimés. La tuberculose les guette. En présence des hécatombes quotidiennes de la jeunesse européenne, il est légitime de se préoccuper de tous ces hommes qu'on pourrait sauver, et dont il s'agit de préserver la santé.

Que pourrait-on faire pour leur venir en aide ? Une de nos compatriotes, qui entretient des relations épistolaires avec des centaines de prisonniers et de grands blessés, reprenant une idée de la première heure qui n'avait point abouti, a proposé ceci : obtenir qu'un accord international permit et réglât, dans tous les camps, la résidence temporaire de délégués neutres. Ceux-ci vivraient quelques jours, — quelques semaines peut-être — parmi les prisonniers, partageant leur existence, recevant la même nourriture. Ils pourraient au besoin rendre des services, comme aumôniers, médecins, conférenciers, etc. Ils seraient pour les prisonniers des amis, remontreraient leur courage, leur apporteraient la sympathie et la sollicitude des neutres. Leur présence seule suffirait, nous en sommes persuadés, à relever le niveau d'un camp moins bien partagé que les autres. Leur témoignage en faveur des camps régis par des principes d'humanité aiderait, mieux que toutes les protestations, les autres lieux de concentration à modifier leur régime. Leur contrôle impartial sera désiré par tous les commandants qui se sont efforcés d'être justes et sages envers leurs ennemis prisonniers.

Il semble que toutes les nations belligérantes auraient un intérêt très grand à consentir cet accord car elles ont un intérêt égal à chercher et à trouver un « modus vivendi » équitable pour tous les prisonniers.

Entre les nations en guerre, celle qui voudra prendre cette initiative, aura bien mérité de l'humanité.

Il faudrait que le public tout entier s'intéressât à cette tentative, qu'un vaste courant de l'opinion se dessinât pour la soutenir. Quelques journaux ont déjà commencé à s'en occuper. Les Croix-Rouges des pays neutres étudieraient ce projet, et le comité international de la Croix de Genève, le prendrait en main pour le faire réussir, obtiendrait l'adhésion des différents gouvernements intéressés.

Puisse-t-elle être accueillie ! Puissent les nations neutres et la Croix-Rouge internationale mener à bien cette nouvelle et si essentielle entreprise !

Noëlle Roger.

La démission de M. Delcassé

Au conseil des ministres tenu hier matin à l'Elysée, M. Viviani a annoncé que M. Delcassé lui avait adressé sa démission de ministre des affaires étrangères. Cette démission a été acceptée.

M. Viviani prend les affaires étrangères et la présidence du conseil.

La démission du ministre des affaires étrangères n'a aucun lien avec la décision prise par la Triple-Entente d'intervenir dans les Balkans, écrit le correspondant à Paris du « Journal de Genève ». L'unanimité reste complète au sein de l'Entente. Il convient de remarquer, au surplus, que chez tous les principaux belligérants des transformations ministérielles plus ou moins considérables ont eu lieu depuis le commencement de la guerre. Ces modifications n'ont affecté en rien le caractère de la lutte générale.

Le « Temps » résume en ces termes la séance du conseil des ministres : « Les ministres se sont réunis en conseil ce matin à onze heures, sous la présidence de M. Poincaré. La réunion était motivée par la nécessité de remplacer M. Delcassé qui a donné sa démission de ministre des affaires étrangères. »

« Depuis plusieurs jours, ainsi qu'on le sait, M. Viviani avait pris l'intérim des affaires étrangères, M. Delcassé ayant invoqué son mauvais état de santé qui l'empêchait de gérer actuellement ce ministère. »

« Ce matin, M. Viviani a reçu et a communiqué à ses collègues la lettre par laquelle M. Delcassé lui remettait sa démission en se fondant sur les dissentiments existants entre le conseil et lui sur la direction des affaires extérieures. M. Viviani a constaté, avec l'unanimité de ses collègues, que ces dissentiments ne s'étaient jamais manifestés en conseil, puisque jusqu'au 7 octobre dernier, M. Delcassé avait pris part à toutes les décisions du cabinet et signé toutes les dépêches destinées, en ce qui le concernait personnellement, à en assurer l'exécution. »

« En conséquence, M. Viviani a adressé à M. Delcassé une réponse pour lui rappeler ces faits et préciser la réalité de la situation. Ensuite, avec l'assentiment du conseil, M. Viviani a résolu de prendre, à titre définitif, le portefeuille des affaires étrangères. Le conseil s'est enfin occupé de la situation parlementaire et des diverses éventualités qui pourront se produire à la séance d'aujourd'hui de la Chambre. En ce qui concerne l'interpellation sur la politique, dont M. Painlevé a pris l'initiative, il a été décidé que le gouvernement l'accepterait et se tiendrait à la disposition de la Chambre pour fixation de la discussion. Si la discussion immédiate est demandée, le gouvernement l'acceptera. »

L'importance du front russe

Ludovic Naudeau télégraphie de Petrograd au « Journal » :

Le développement des affaires balkaniques ne doit pas faire oublier le principal théâtre des opérations, qui sera le front russe. Nous ne sommes plus au moment où, profitant de la pénurie de munitions des Russes, les Allemands pouvaient écraser leur infanterie.

Aujourd'hui les temps ont changé et nos alliés ont repris l'offensive sur un front de 140 verstes entre le lac Drisviaty et les parages de Smorgon, menaçant de rompre le front allemand et inquiétant les forces attaquant Dvinsk.

Les effets de la réorganisation de l'armée russe se font sentir de plus en plus chaque jour. La voïci capable de reprendre l'offensive dans des opérations combinées sur une vaste échelle; or, c'est au moment où les Allemands ont prélevé sur le front russe certaines forces pour les envoyer sur le front français et certaines autres pour les diriger vers la Transylvanie ou contre les Serbes, qu'ils doivent subir ce violent choc.

Les effectifs allemands sont, sur certains points, devenus si faibles que pour ne pas affaiblir la ligne de feu par la formation des escortes nécessaires, les troupes allemandes ont reçu l'ordre de ne plus faire de prisonniers. En Pologne l'armée allemande s'embourbe et voit ses canons s'enfoncer dans la vase. Elle est assaillie par des bandes de francs-tireurs et subit des pertes cruelles.

Elle ne parvient pas à occuper la voie ferrée entre Louminetz, Sarny et Rovno, tandis que les Russes, inlassables et imbattables, ont recommencé l'offensive dans le rayon de Rovno, de Dubno et de Lutsk et jusqu'en Bucovine où leur extrême-gauche est tout près des Roumains.

Expulsé

Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a prononcé l'expulsion du territoire suisse du sieur Arnold van Gennep, citoyen français. — de fraîche date. — professeur d'ethnographie à l'Université de Neuchâtel.

Ce particulier écrivait à la « Dépêche de Toulouse », sous le pseudonyme de Raugé, des articles où le Conseil fédéral était représenté comme asservi à l'Allemagne, capable de toutes les turpitudes, exerçant une véritable dictature, étouffant les sentiments spontanés du peuple, jouant la comédie avec les Alliés dans les négociations relatives au trust d'importation, profitant des organisations charitables, etc.

Le Conseil fédéral n'a pu admettre qu'un étranger, qui jouit de l'hospitalité suisse, usât de tels procédés vis-à-vis de nos autorités, discréditant à plaisir un pays dont il devrait au contraire reconnaître les avantages politiques.

Il n'est peut-être pas mauvais de connaître encore quelque chose du sieur Arnold van Gennep. Ce Monsieur, qui a 42 ans, est d'origine allemande. Il portait autrefois le nom de Kurt, mais à sa naturalisation française, qui eut lieu en 1897, il changea de nom, on ne sait trop pourquoi.

La décision du Conseil fédéral sera unanimement approuvée. Il serait, en effet, extrêmement dangereux qu'on laisse ce personnage insulter à journée faite le pays qui lui donne abri. Et le fait qu'Arnold van Gennep est professeur d'Université constitue non pas une excuse, mais une circonstance aggravante.

Il est possible qu'en tant que savant, M. van Gennep jouisse d'une certaine autorité. Mais nous n'avons que faire de pareils intellectuels. « Le Suisse trait sa vache et vit paisiblement », a dit Victor Hugo. C'est bien notre rôle et c'est celui que nous tenons à garder. Ceux auxquels ce rôle ne convient pas peuvent aller voir à côté quel temps il fait. Nous ne les retenons pas. Nous nous offrons même à les reconduire poliment jusqu'à la frontière.

Chronique suisse

Le for dans les délits de presse.

La commission d'experts pour le Code pénal fédéral a discuté hier la question du for. Le premier projet d'exécution n'avait réglé que le for intercantonal laissant aux cantons le soin de désigner le lieu du for. Cela avait pour conséquence, dans le cas le plus important pratiquement, le délit de presse, que le for ambulatoire était admis pour la presse dans l'intérieur des cantons. Le nouveau projet établit désormais comme for le lieu où le délit a été commis. L'article 368 exclut expressément le for ambulatoire pour les délits de presse, mais cela seulement pour la Suisse. Une proposition d'étendre cette exclusion également au for international a été repoussée à une grande majorité. Les autres dispositions concernant le for ont été adoptées sans modifications sensibles.

Nos exportations en France.

A la suite de nouvelles instructions données par la direction des douanes françaises à tous les bureaux frontières, les certificats collectifs pour les expéditions en provenance de Suisse et à destination de la France, qui, jusqu'à présent, étaient tolérés, ne seront plus admis. A l'avenir, chaque expédition devra être accompagnée d'un certificat d'origine par expédition et par destination. En outre, si l'expéditeur n'est pas en même temps le fabricant ou le producteur direct, les noms de ces derniers devront également figurer dans le certificat d'origine. Tous les envois qui ne remplissent pas ces conditions seront arrêtés et éventuellement refoulés par la douane française, ceci dans le but de mettre fin à l'entrée en France de marchandises de provenance douteuse.

L'horaire du Simplon.

La délégation internationale pour les affaires du chemin de fer du Simplon s'est réunie au complet en séance d'automne au Palais du gouvernement, à Berne, les 12 et 13 octobre. Parmi les objets à son ordre du jour figuraient la question de l'horaire d'hiver 1915-1916 pour la ligne du Simplon Brigue-Iselle-Domodossola et les modifications survenues par suite des événements actuels. Un seul train Paris-Milan circule maintenant par jour avec voiture directe Paris-Domodossola et wagon-lit Paris-Brigue. Les relations de trafic international et de transit par le Simplon ont été les principaux objets de la discussion. Le Simplon a subi également le contre-coup de la situation troublée de l'Europe. Depuis plusieurs mois, nombre de ses trafics sont suspendus. La commission de révision des comptes a été confirmée. Elle sera chargée prochainement de l'examen des comptes de construction, d'exploitation et de profits et pertes de la ligne pour l'année 1914.

Notre belle solidarité suisse.

La « Solothurner Zeitung » raconte qu'il est arrivé à plus d'une reprise ces derniers temps que lorsqu'une maison suisse a fait une affaire à l'étranger, un Confédéré concurrent s'empressa de la dénoncer à l'un ou l'autre représentant de la puissance opposée. Les ambassades étrangères doivent avoir une singulière idée de la solidarité suisse.

La peine de mort en Suisse

La commission d'experts qui examine en ce moment, à Rapperswil, les dernières dispositions du code pénal, a décidé de conserver l'article 359, qui autorise les cantons à maintenir la peine de mort à côté de la réclusion à perpétuité contre les criminels qui ont commis un meurtre sur leur territoire. Toute condamnation à mort doit être soumise d'office à l'autorité qui possède le droit de grâce. Une proposition tendant à supprimer cet article a été repoussée par la commission par 11 voix contre 10.

Plusieurs journaux de la Suisse alémanique expriment leur regret du maintien de cet article qui, à leur avis, constitue un fâcheux compromis propre à faire du tort au code pénal dans l'opinion du peuple suisse. Le « Bund », entre autres, rappelle le vote émis par 101 voix contre 20 par la Société suisse des juristes, en octobre 1912, contre cette disposition.

En acceptant la proposition de la commission d'experts, dit le journal bernois, nous renouons sur un point important à l'unité du droit, et cela non pas par conviction, mais par impuissance législative, parce que la force nous manque de poursuivre jusqu'à son sommet le système des peines, et qu'il est plus commode de marcher sur la route banale d'une politique de compromis, plutôt que de vaincre toutes les résistances et de chercher à atteindre une fois le but que nous avons reconnu comme juste. Cela ne peut pas être le dernier mot.

Il y a certainement beaucoup de vrai dans cette argumentation, et le compromis, voté par la commission d'experts à une voix de majorité, produira certainement une impression plutôt fâcheuse dans une partie très importante du peuple suisse. Il serait malheureux que sur une question aussi essentielle, le code pénal fédéral n'arrivât pas à une solution unique et se bornât suivant l'expression du « Bund » à présenter aux cantons deux échantillons de peines au choix. On voit que la question de la peine de mort fera encore couler beaucoup d'encre avant qu'elle soit résolue par le législateur fédéral.

Une vendange peu banale

Un ouvrier travaillant au pressoir hydraulique d'un des principaux marchands de vin de Sion l'a échappé belle.

Il était resté seul au pressoir, tandis que ses camarades transportaient à l'hôpital un des leurs, auquel il était survenu un léger accident. Notre homme s'assit sur le panier du pressoir. Très fatigué, — autant dire sans ambage qu'il était « fin rond » — il s'y endormit et tomba à l'intérieur. A leur retour, les autres ouvriers, sans songer à lui, mirent en marche le pressoir.

Arrêtés à deux reprises par un bruit insolite, qui n'était autre que les gémissements du malheureux, pressé vif, ils s'approchèrent et découvrirent leur camarade, enfoncé dans le marc. Ils l'en retirèrent aussitôt; les genoux, les mains, la tête étaient moulés dans le marc. Il fallut plusieurs heures pour le rappeler à lui.

Mais il n'a aucun autre mal, et l'on prétend même qu'il est plus vif que jamais, ce massage d'un nouveau genre lui ayant donné une vigueur nouvelle.

La Chaux-de-Fonds

De l'emploi des mineurs, employés et ouvriers, dans les fabriques et ateliers.

Le Département de l'Intérieur rappelle aux intéressés la disposition de l'article 16 de la loi fédérale aux termes de laquelle « les enfants « au-dessous de quatorze ans révolus ne peuvent être employés au travail dans les fabriques. »

Les industriels qui contrevennent à cette disposition sont passibles d'une amende de 5 à 500 francs et, en cas de récidive, d'un emprisonnement qui peut s'étendre jusqu'à trois mois.

Le département rappelle également aux chefs d'établissements industriels soumis à la loi précitée qu'aucune personne au-dessous de dix-huit ans ne peut être admise à travailler dans une fabrique sans produire au patron une carte ou toute autre pièce officielle constatant son âge. La Chancellerie d'Etat et les préfectures fournissent gratuitement des cartes imprimées pour attestation d'âge.

Ces cartes doivent être remplies par le préposé à la police des habitants du lieu de domicile, au vu de l'acte de naissance au de toute autre pièce officielle, signées par ce fonctionnaire et revêtues de son sceau. Elles n'ont aucune valeur lorsqu'elles sont remplies par le titulaire lui-même, par ses parents ou par un tiers quelconque et ne peuvent alors être acceptées par les chefs de fabriques.

Théâtre. — « Le voyage en Chine ».

C'est donc ce soir que l'excellente troupe recrutée par Mlle Gheleyns, et que nous avons eu la bonne fortune d'apprécier à sa valeur dans la « Fille du Régiment » et le « Chalet », viendra jouer sur notre scène un des meilleurs opéras-comiques du répertoire, le « Voyage en Chine ».

Indépendamment d'artistes qui ont fait leurs preuves chez nous, le public amateur aura la satisfaction d'ouïr, sous la direction de M. Bastide, un orchestre comme nous en eûmes rarement au théâtre.

La pièce comporte trois actes et non pas deux, comme le portent par erreur les affiches.

Dépêches du 14 Octobre

de l'Agence télégraphique suisse

Mesures de représailles

BERLIN. — A l'occasion de la promulgation du décret de séquestre des biens des ressortissants de pays ennemis, la « Gazette de l'Allemagne du Nord » écrit notamment : Les gouvernements de la Grande-Bretagne, de la France et de la Russie, ont pris une série de mesures tendant à mettre complètement entre leurs mains les biens des Allemands se trouvant soumis à leur juridiction. De déclarations, faites en Angleterre et en France par des représentants des deux gouvernements, il résulte que ces derniers ont l'intention de réaliser ces biens comme gage pour les futures négociations de paix. Dans toutes les questions issues de la violation du droit privé, au détriment des ressortissants allemands par les gouvernements ennemis, le gouvernement allemand a constamment suivi le principe que des mesures de représailles — mais de représailles seulement — sont licites et nécessaires. Il faut qu'on sache, dans les pays ennemis, que les biens des ressortissants anglais, français et russes, se trouvant sous la juridiction allemande sont menacés dans leur ensemble du fait que les gouvernements de leurs pays respectifs prennent des mesures contre les biens des Allemands soumis à leurs pouvoirs. En conséquence, le gouvernement allemand ne tardera pas plus longtemps, à répondre par la déclaration obligatoire et par le séquestre de tous les biens des ressortissants des pays ennemis aux mesures prises dans ces pays contre les biens des Allemands.

La résistance des Serbes

SALONIQUE. — Une animation extraordinaire règne à Salonique. Le général anglais Moroni et l'amiral Wells sont arrivés.

Des réfugiés arrivés de Belgrade rapportent que le bombardement de la ville par les troupes austro-allemandes a été terrible.

Sur l'ordre des autorités militaires serbes, la ville fut évacuée. Tous les réfugiés déclarent que la résistance serbe est héroïque et que les pertes ennemies sont extraordinairement élevées.

Les Serbes considèrent comme imminente une attaque bulgare entre Duwegli et la Stroumitza, en vue de détruire la voie ferrée de Salonique à Nisch et d'empêcher les transports de troupes alliées.

Le roi Pierre a exprimé son désir d'être conduit sur le front de combat, bien qu'il soit malade et affaibli. L'armée serbe est pleine de confiance de résister aux coups de l'ennemi et de s'opposer avec succès à sa marche en avant.

NISCH. — Le Bureau de la presse serbe annonce en date du 12 octobre : Le 10 octobre, à 2 heures après-midi, l'ennemi a commencé un violent bombardement de notre position de Zabreggo. Il s'est servi d'obus à gaz asphyxiants qui n'ont causé aucun désordre dans nos rangs. Nos soldats se sont munis aussitôt de casques spéciaux et un de nos détachements s'est élancé sur l'ennemi à travers la colonne de gaz. Surprises par notre attaque, les colonnes ennemies se replièrent; quelques-unes même repassèrent le pont jeté sur la Save. Vers cinq heures, l'ennemi recommença son attaque et ouvrit de nouveau un violent bombardement lançant des obus asphyxiants. Mais quand les troupes de l'adversaire s'élançèrent, non seulement les nôtres les rejetèrent, mais encore ils les poursuivirent jusqu'à 30 à 40 mètres devant leurs tranchées. Nous avons fait alors un officier et trente soldats prisonniers.

SALONIQUE. — Le débarquement des troupes, arrêté depuis le 6 octobre a recommencé, deux transports escortés par un cuirassé français et un croiseur russe sont entrés dans le port et ont débarqué 4000 Anglais et Français.

ROME. — Suivant des nouvelles de Grèce, les attaques bulgares ont été jusqu'ici désastreuses et les troupes engagées ont subi des pertes énormes.

SALONIQUE. — Sept mille soldats bulgares complètement équipés ont déserté et ont passé en Roumanie. Les soldats déclarent ne pas vouloir combattre les Russes.

Tous ses regrets

LONDRES. — On mande de Sofia en date du 11 octobre : Suivant des renseignements puisés à bonne source, M. Sonnino, en remettant ses passeports au ministre de Bulgarie, lui exprima tous ses regrets pour cette rupture forcée, que des circonstances extérieures seules imposèrent à l'Italie. En même temps, il assura M. Stancioff de ses dispositions bienveillantes envers la Bulgarie, pour le bien de laquelle il n'a jamais cessé de travailler. L'Italie et la Bulgarie seront en guerre sans aucune haine. M. Salandra a tenu le même langage.

Des soldats de 50 ans

AMSTERDAM. — Le dernier appel des Allemands comprend les hommes de cinquante ans. Ils sont répartis, selon leurs aptitudes physiques, dans le landsturm armé ou dans le landsturm auxiliaire, les derniers faisant seulement les travaux manuels derrière les lignes de feu. Les hommes des petites garnisons du Rhin ont été récemment envoyés sur le front.

L'incident du pont de Thielle

BERNE. — Le Département politique fédéral a adressé à l'ambassadeur de France et au ministre d'Angleterre, dont les automobiles ont été arrêtées la semaine dernière au passage de la Thielle, l'expression de ses regrets pour les malheurs dont ils ont été victimes.

Les zeppelins sur l'Angleterre

LONDRES. — Des zeppelins ont fait une incursion dans la soirée d'hier sur une partie de l'agglomération de Londres. Ils ont jeté un certain nombre de bombes incendiaires et explosives provoquant des dégâts peu importants. Un petit nombre d'incendies ont éclaté qui ont été rapidement éteints. On signale jusqu'ici deux femmes et six hommes tués et environ 34 blessés.

PARIS. — Un zeppelin a survolé dans la soirée d'hier Château-Thierry et a jeté cinq bombes qui sont tombées en dehors de ville sans provoquer ni dégâts, ni accidents.

BERLIN. — Officiel. — Dans la nuit du 13 au 14 octobre, nos dirigeables ont attaqué la ville de Londres et d'importants établissements dans ses environs ainsi que les contrées d'Ipswich. De nombreuses bombes incendiaires et explosives ont été lancées sur la cité de Londres, sur les docks et les dépôts de Hampton et Woolwich. A plusieurs endroits, on a observé de fortes explosions et de grands incendies. En dépit d'une défense énergique qui a commencé déjà à la côte, tous les dirigeables sont revenus indemnes.

Le bombardement de Belgrade

NISCH. — Le bureau de la presse annonce : L'ennemi doit son entrée à Belgrade au fait que nous avons voulu éviter un plus long bombardement de cette ville ouverte. N'ayant pas pu parvenir à démoraliser nos troupes en tirant contre nos positions sur la Save et le Danube, l'ennemi entreprit de détruire systématiquement la ville. La population de Belgrade fut soumise à un bombardement de pièces de gros calibre. Les victimes sont nombreuses. Commencé le 5 octobre, après-midi, le bombardement s'est poursuivi depuis le 6 au matin jusqu'au 8 sans discontinuer. L'ennemi lança quelques milliers d'obus de tous calibres, sans épargner les hôpitaux. Le bombardement s'effectuait méthodiquement, dans le dessein de faire le plus de victimes possible et de créer une panique. Avant le bombardement, l'ennemi avait ouvert un tir en barrage sur les routes partant de la ville. Dans l'après-midi du 6, sur la route de Semendria, beaucoup d'habitants qui cherchaient à fuir, trouvèrent la mort. Pendant le bombardement, des avions ennemis dirigeaient le tir. La partie sud de la ville, où se trouvaient le plus grand nombre de foyers, fut bombardée le 6 octobre au soir. Le feu de l'ennemi dura toute la nuit. Beaucoup de quartiers furent totalement endommagés. Le nombre des victimes est des plus élevés. Au point de vue militaire, le bombardement n'eut aucun effet, ni d'influence sur la marche des opérations assignées à nos troupes.

LA SITUATION des ARMÉES RUSSES

Du grand Etat-major russe :

PETROGRAD. — 13 octobre, 22 heures. — Dans la région à l'est de Riga, capture d'un hydroavion allemand. Dans la région de Dwinsk toutes les attaques de l'ennemi ont été repoussées. Nous avons occupé les hauteurs au nord-ouest du village d'Houtska. Dans la nuit les Allemands ont tenté de réoccuper ces positions, mais ils ont été repoussés. Les Allemands ont essayé à plusieurs reprises de rétablir leur situation au sud du lac Demmen, mais ils ont cessé ces tentatives à la suite des grandes pertes subies. Malgré un violent feu des Allemands, nos troupes ont franchi l'isthme entre les lacs au sud du Petit Driwiaty. Au sud du Pripet, sur la rive gauche du Styr, l'ennemi a été délogé de la métairie Alexandria et d'un village. Nous avons capturé 5 officiers, 200 soldats et 2 mitrailleuses. L'offensive ennemie contre Karpilowka a été repoussée.

En Galicie sur la Strypa dans la région à l'ouest de Trembowla nos troupes développant leur succès se sont emparées d'un village. Le combat opiniâtre ne faiblit pas.

En tirant sur un chat

CERNIER. — En voulant tirer sur un chat avec un revolver, un jeune homme a blessé un camarade très sérieusement. D'après l'examen du chirurgien la balle se trouve dans le poumon et ne peut pas être extraite en ce moment.

Mort sur la route

BIENNE. — Hier soir, vers 10 heures, trois habitants de Buettigen avaient déchargé à la gare de Brugg trois pièces de bétail achetées le même jour à Unterseen. Au retour, l'un de ces trois hommes, M. Jean Fink, menuisier, né en 1848, était resté un peu en arrière. Comme il tardait à rejoindre ses compagnons, ceux-ci revinrent sur leurs pas pour s'informer de la cause de ce retard imprévu. Avec une émotion bien compréhensible, ils retrouvèrent M. Fink, gisant sans vie sur la route au milieu du village de Brugg. Une attaque d'apoplexie foudroyante avait mis fin à ses jours.

Un beau programme naval

WASHINGTON. — M. Daniels, secrétaire de la marine, présentera un programme de construction navale pour cinq années, comprenant quinze ou vingt dreadnoughts et croiseurs-cuirassés, ainsi qu'un nombre proportionnel de sous-marins de divers types, des croiseurs et des contre-torpilleurs.

La dépense prévue pour la première année est de 248 millions de dollars.

BAINS MORITZ :: Rue de la Ronde 29

Ouverts de 7 heures du matin à 9 heures du soir, le dimanche jusqu'à midi. Bains sulfureux et de vapeur pour rhumatismes
Douche écossaise pour maladies de nerfs, son, sel marin, etc. — L'établissement délivre, sur demande, pour la classe ouvrière, des bains populaires à fr. 0.50 et des douches à fr. 0.20 13897 Téléphone 620

Théâtre de La Chaux-de-Fonds
Bureau, 8 heures. Rideau, 8 1/2 h.
Jeu di 14 Octobre
Soirée extraordinaire de Gala

Une seule Représentation de
Le Voyage en Chine
Opéra-comique en 2 actes. Musique de BAZIN.
Paroles de LABICHE et DELACOUR.
La location est ouverte chez M. A. MEROZ, magasin de tabacs, au Théâtre.

Soupes scolaires

Assemblée Générale des Souscripteurs

Vendredi 15 Octobre, à 5 h. du soir, à la Direction des Ecoles primaires.
ORDRE DU JOUR:
1. Rapport et comptes.
2. Renouvellement du bureau.
3. Divers. H 80385 C 14970

SAGE-FEMME diplômée
Mme PERNET - Genève
8, Place des Eaux Vives, 3me (Arrêt des Trams de Ceinture)
Consultations — Reçoit pensionnaires
Prix modérés. Clinique en France. H-31039-X 11017

J. Lampert
Masseur des Grands Bains d'Yverdon
est de retour
1. Rue des Jardinetts, 1

CAFÉ de la PLACE
Tous les Jendis soir
dès 7 1/2 heures

TRIPES
Se recommande, Aug. ULRICH.

Restaurant des ROCHES de MORON (Planchettes)

Dimanche 17 octobre 1915
dès 7 1/2 heures du soir
SOUPER AUX TRIPES et LAPIN

Bonnes Consommations
Se recommande, 15159 Jean-Louis NYDEGGER.

La Société de Consommation
offre à sa clientèle

Viande liquide concentrée
l'Extra Beef

Le seul produit contenant les albumines de la viande sous forme soluble. Avec de l'eau chaude, l'Extra Beef donne un excellent consommé, très nourrissant, il améliore les potages, les sauces, les ragouts. 14674
Ce n'est pas un excitant, c'est un aliment.
Le facon. 60 ct.

Laiterie du VERSOIX
Rue du Versoix et Rue Numu-Droz 1

Oeufs du jour
Téléphone 16.22
Se recommande. 14594 L. CEISER

Vient d'arriver le Numéro du
1er Octobre des

Lectures pour Tous
Revue illustrée paraissant le 1er et le 16 de chaque mois.
à la

Librairie Courvoisier
PLACE NEUVE
Prix du numéro: 60 centimes
Envoi au dehors contre remboursement

90.000 Cigares
fins, d'outre-mer, tabac supérieur, sans défaut et brûlant blanc comme neige. 20 fr. le mille; 100 à l'essai, 3 fr. — S. Dümléin, Bâle. 15051

Ce soir Grande Soirée de Gala

CINEMA APOLLO

Pour la dernière fois!

Le Chemin de la Vie!

Gros succès — Drame moderne en 3 actes, interprété par la célèbre artiste danoise Meny Porte — Gros succès

LA GUERRE 1914-15
L'Offensive au Nord d'Arras

LE COUCHER DU SOLEIL
Grand drame social en 4 parties
Le principal rôle est joué par Françoise Bertini

DEMI-PRIX

Restaurant des Armes-Réunies (Grande Salle)
Caisse 7 1/2 h. Dimanche 17 Octobre 1915 Rideau 8 1/2 h.

GRANDE REPRÉSENTATION

donnée par

Les Amis de la Scène

au profit de la Caisse générale de Secours

L'OUBLIÉE

Drame en 4 actes de M. A. Touroude

LE BAROMÈTRE, Comédie en un acte de M. Paul Solié

Entrée, 50 ct. — On commencera par la Comédie. — BILLETS EN LOCATION au Restaurant des Armes-Réunies et au Magasin de musique L. Beck

AVIS. — La transformation de l'éclairage de la scène, faite par les soins de M. Nardin, tenancier, aura l'avantage de faire ressortir tous les détails scéniques, ceci à l'encontre du passé. 14906

Cinéma PALACE

CE SOIR pour la dernière fois

Un drame au trapèze volant

DEMI-PRIX

VENDREDI: Un très beau film d'actualité:
Comment sont soignés les blessés de guerre en France

Société de Consommation

Très belles

Pommes de table et POIRES

de conserve

PRIX AVANTAGEUX

En vente dans tous nos magasins

EXPOSITION des CHAPEAUX garnis

pour Dames et Enfants

Réparations

A L'ALSACIENNE

Rue Léopold-Robert 48

LA GUERRE MONDIALE

Bulletin quotidien illustré

Administration et Rédaction, rue de la Dôle 11, Genève.
Le Numéro 10 centimes

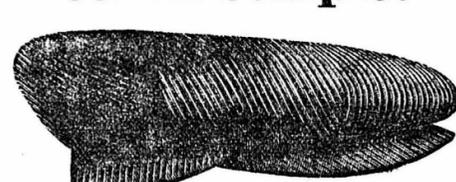
Voici un journal, spécialement destiné comme son titre l'indique à raconter au jour le jour la « Guerre Mondiale », soit par la plume, soit par l'illustration. Ce qui rendra ce bulletin particulièrement précieux pour les gens qui aiment à voir clair dans les ténèbres répandues par les « Agences », ce sont deux cartes des théâtres de la Guerre, — Franco-Allemande et Russo-Allemande, — sur lesquelles, chaque jour, seront indiqués en deux couleurs les mouvements et la position des belligérants, de sorte qu'au premier coup d'œil, on se fera une idée de la situation. La partie rédactionnelle comprend un bref commentaire, dit à une plume militaire, de cet exposé graphique un choix critique des dernières nouvelles reçues pendant la nuit, des articles techniques et de discussion. L'illustration mettra sous les yeux du lecteur des clichés d'actualité d'un caractère extrêmement documentaire.

En vente à la Librairie Courvoisier, place Neuve.

Notre rayon de

Casquettes

est au complet



ADLER

La Chaux-de-Fonds Léopold-Robert, 51

Cercle Montagnard

Samedi 16 Octobre
à 7 1/2 h. du soir

SOUPER AUX TRIPES

Les membres du Cercle et leurs familles sont invités. 15168

BOULANGERIE H. Kollros

SERRE 11 — Téléphone 105

Spécialités:

ZWIEBACK 14173
PAIN DE GRAHAM
PAIN DE SEIGLE
Petites Flûtes salées

A vendre

à proximité d'une station de chemin de fer une H-1273-U 15168

Fabrique de vis p' l'horlogerie

en pleine activité. Force électrique, 25 machines automatiques avec accessoires. Clientèle assurée. Dimensions, 28/7,50, deux étages. Conditions de paiements favorables. — Offres à

OFFICE IMMOBILIER, Bienne
Rue de la Gare 7

J'achète

toute quantité de vieux cuivre, bronze, laiton, nickel, aluminium, plomb, zinc, fer et fonte, Caoutchouc, Pneus d'autos. 14152

Os et Chiffons

M. MEYER-FRANCK
Téléphone 345 — Rue de la Ronde 23
Sur demande, on se rend à domicile

Factures sans noms

Cahiers de Notes à détacher en toutes grandeurs

Quittances à souches

- Bons à souches -

- Billets à ordre - etc., etc.

Librairie Courvoisier
Place du Marché

Changement de Domicile

J. Zaslavsky
spécialiste de Pétrougrad pour le Remplacement de caoutchoucs avis son honorable clientèle et le public qu'il a transféré son domicile de la rue de l'Industrie 9 à la

26, Rue de la Ronde, 26
au 2me étage

Par la même occasion, il se recommande pour tout ce qui concerne sa profession. 15019

Cercle Français
cherche à louer un

Local

pour le 30 Avril 1916
Offres à M. le Président. 15183

Changement de domicile
Mlle Léontine FROIDEVAUX
COUTURIÈRE 14850
informe sa clientèle et les Dames en général, qu'elle a transféré son Atelier
60, rue Jaquet-Droz 60

Protégez-vous
contre le froid et l'humidité en induisant votre chaussure d'**huile Norvégienne**. Assouplit le cuir et le rend imperméable. Le flacon, fr. 0.25, le litre, fr. 1.50. Pharmacie Monnier, Passage du Centre 4. 15157

AVIS AU PUBLIC
Je suis toujours acheteur de:
Chiffons, Os, Caoutchoucs,
ainsi que tous genres de métaux, etc., aux plus hauts prix du jour. Se recommande,

Joseph GIMONET
Rue de l'Hôtel-de-Ville 38-A
TÉLÉPHONE 14.80
On se rend à domicile.

SERVANTE
On demande pour le 15 novembre, une bonne fille bien au courant de tous les travaux d'un ménage soigné et sachant bien cuisiner. Bons gages. — S'adresser rue de la Paix 34, au 1er étage. H 15602 C 15181

Cordonniers
Les ouvriers cordonniers sont assurés de trouver du travail à la Fabrique de la Cordonnerie Française, 29, rue du Chambon, ST-ETIENNE (Loire, France). 15169

On demande à acheter de suite quelques 15173

Machines Revolver
à tourner les boîtes de montres. Doivent être à l'état de neuf ou peu usagées. — Adresser offres écrites, sous chiffres H-6037-J, à la Société An. Suisse de Publicité H. & V., St-Mierr.

A LOUER
aux Convers, pour le 31 octobre 1915, un bel appartement de 3 pièces, avec cuisine et dépendances. Prix frs. 80. par mois. — S'adresser au Bureau Henri Grandjean, rue Léopold-Robert 76. 15172

Etude J. BELJEAN, Notaire
Léopold-Robert 13 bis

A LOUER
pour le 31 octobre 1915

Numa-Droz 165. QUARTIER DES FABRIQUES: REZ-DE-CHAUSSEE de 2 chambres, bout de corridor éclairé, cuisine et dépendances. 14269

Rue Neuve 10. PREMIER ETAGE de 3 chambres, cuisine et dépendances. 14270

Rue Neuve 10. 3me ETAGE, de 3 chambres, cabinet, cuisine et dépendances.

de suite ou pour époque à convenir

Grenier 22. MAGASIN avec APPARTEMENT contigu, de 2 chambres, cuisine et dépendances. 14271

Grenier 22. GRANDE CAVE, fond cimenté, eau installée, conviendrait pour entrepôt. 14272

Grenier 22. SOUS-SOL de 2 chambres, cuisine et dépendances.

Rue Neuve 10. CHAMBRE indépendante, non meublée. 14273

Promenade 19. 2me ETAGE, de 5 chambres, cabinet, cuisine et dépendances. 14274

Le Foyer
pour

JEUNES FILLES

Rue de la Balance 10^A
a recommencé ses VEILLÉES et adresse une cordiale invitation à toutes les Jeunes Filles. Le LOCAL est ouvert TOUS LES SOIRS, de 8 à 9 1/2 heures, sauf le Samedi et le Dimanche, après-midi, de 2 à 5 heures.

Enchères publiques à la HALLE

Vendredi 15 octobre 1915, dès 1 1/2 heure du soir, l'Office soussigné fera vendre aux enchères, différents objets mobiliers, soit :

Armoire à glace, 2 pianos dont un bois brun, genre clavecin, canapés et divans, lits complets, tables ordinaires et à coulisses, chaises placet cuir, et ordinaires, fauteuils, glaces, régulateurs dont un sonnerie à quarts, buffets, 2 portes, pupitres, machine à écrire « Vost », une bicyclette « Panther », une installation de chambre à bains, avec chauffe-bains, etc.

La vente sera définitive et les enchères auront lieu au comptant, conformément aux articles 126 et 129 de la Loi sur la poursuite.

Nos prochaines enchères à la Halle, auront lieu le JEUDI 28 octobre prochain, à l'heure habituelle.

OFFICE DES POURSUITES
Le Préposé,
Ch. Denni.

Enchères publiques de Bétail et Matériel agricole au Bas-Monsieur

Pour cause de cessation de culture, Mme veuve de Edouard SANDOZ, fera vendre aux enchères publiques en son domicile Bas-Monsieur 7, le samedi 16 octobre 1915, dès 1 1/2 h. du soir :

3 vaches bonnes laitières, 3 chars à étoilles, 1 char à breolette, 1 charrette, 1 glisse à bras, 1 van et une quantité d'autres objets et outils de ferme.

Termes : 3 mois, moyennant cautions Le Greffier de Paix : G. HENRIOUD.

Enchères publiques de Mobilier

M. Ulysse PETOUD, pour cause de départ, fera vendre aux enchères publiques et contre argent comptant, le Samedi 16 octobre 1915, dès 1 heure après-midi, à son domicile, rue du Raisin 5, au LOCLE. les meubles et objets mobiliers suivants :

8 lits complets à 2 places, 3 canapés, 1 divan lit, 1 berceau d'enfant, 1 bureau à 3 corps noyer, 2 bahuts antiques, 1 fauteuil rembourré, 1 grande table ronde noyer poli, 5 tables diverses, 2 tables de nuit, des chaises, des tabourets, des seilles, 2 régulateurs, 1 dit sonnerie cathédrale, 1 layette avec outils d'horloger, des tableaux, 1 glace, 1 appareil photographique, 1 potager moderne émaillé avec tous les accessoires, batterie de cuisine diverse et quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

Le Locle, le 7 octobre 1915. Le Greffier de Paix, Hri Gräa.

Superbe occasion pour Fiancés !

Très beau Mobilier de Salle à manger, composé de : 1 grand buffet de service noyer massif, tout sculpté, 1 table à coulisses assortie, avec 5 allonges, 6 chaises, 1 beau divan moquette EXTRA.

Mobilier de chambre à coucher Louis XV, noyer ciré, pieds sculptés, (composé de : 2 lits jumeaux complets et 2 tables de nuit, 1 lavabo avec glace cristal, marbre blanc, 1 armoire à glace biseauté et 1 tiroir, 2 chaises, 1 table. Le tout pour le prix net de

Fr. 1400.—
Ebénisterie garantie sur facture.

HALLE AUX MEUBLES Rue Fritz-Courvoisier 1

MOTEUR

On demande à acheter d'occasion un moteur 1 HP., 155 volts, courant continu, usagé mais en bon état. — Faire offres écrites, sous chiffres G. B. 14974 au bureau de l'IMPARTIAL. 14974

Avis aux Industriels

A vendre tout un outillage neuf, fait spécialement pour nouvelle industrie d'un bel avenir. — Ecrire sous chiffres B. H. 14982 au bureau de l'IMPARTIAL. 14982

FABRIQUE à vendre ou à louer dans le Jura Bernois

Pouvant contenir 20 à 30 ouvriers. Serait bien située pour fabricant de Boîtes, Ebanches ou toute autre industrie. Force hydraulique, 10 HP. Eau dans tous les locaux. Electricité. Chauffage central installé à neuf. — S'adresser à M. F. Hauser, à Grandval (J.-B.) 12327

Etude de Me Henri GENEUX, notaire à St-Imier A vendre à Renan

pour cause de sortie d'indivision
1 maison d'habitation avec grange et écurie
avantageusement située au nord de la gare.
Estimation cadastrale, Fr. 7.560.—
Assurance, Fr. 7.500.—
Conditions favorables. Facilités de paiement.
S'adresser au notaire soussigné.
14803 H 6014 J Par commission :
H. GENEUX, not.

Danse et Maintien

Le Cours de 14247
M. G.-E. Leuthold, Prof. de danse
commencera dès le

15 OCTOBRE
Méthode nouvelle. — Danses modernes.

Renseignements et inscriptions, à la Librairie-Papeterie de Mlle GALAME, rue Léopold-Robert 31.

Nous achetons des Bois propres pour Poteaux

aux prix du jour
SPYCHIGER Frères
Usine d'injection, NIDAU-BIENNE

Grand choix de Cartes de Géographie

de tous les Théâtres de la Guerre Européenne

LIBRAIRIE COURVOISIER
Place Neuve - La Chaux-de-Fonds
Envoi au dehors contre remboursement

GRANDS ATELIERS MODERNES

RUE DU PARC 150
sont encore A REMETTRE, pour époque à convenir, au premier et troisième étage de l'immeuble



S'adresser pour tous renseignements, à l'Etude BERSOT, JACOT & CHÉDEL, rue Léopold-Robert 4. M. Alfred RIVA, Entrepreneur, rue des Terreaux 46.

A LOUER

pour le 31 octobre 1915, dans maison d'ordre, rue Léopold-Robert 42, un très joli APPARTEMENT de 4 pièces à une fenêtre, ou 2 pièces à une fenêtre et une à deux fenêtres, au gré du preneur. Bout de corridor, cuisine et belles dépendances. Gaz, électricité, lessiverie. Loyer annuel, 635 fr. — S'adresser à M. Pierre Landry, Panier Fleuri, Place de l'Hôtel-de-Ville. 14775

Maisons Communales

Les locaux du 1er étage des maisons communales, rue du Commerce 133-135 et Ph.-Henri Matthey 25, seront ouverts au public le Dimanche 17 courant, de 1 heure à 6 heures du soir. 14948
La Chaux-de-Fonds, le 11 octobre 1915.
Direction des Travaux Publics.

Magasin de Primeurs

ayant clientèle faite, situé dans quartier populaire, est à remettre pour cause de santé. Peu de reprise. — Offres écrites, sous chiffres R. L. 14943 au bureau de l'IMPARTIAL. 14943

La Commune

offre à louer les prés de la propriété des Moulins d'une superficie de 17,267 m². — S'adresser gérance rue du Marché 18. 14991

A louer pour cause de décès

Café Restaurant

avec dépendances rurales, dans une localité industrielle et agricole du Canton de Neuchâtel. Conditions avantageuses. Pour renseignements et pour traiter, s'adresser Etude Louis Thorens, avocat, à Neuchâtel. 14337

LOCAL

pour atelier compris d'un rez-de-chaussée pouvant contenir de 20 à 25 ouvriers, plus un atelier vitré au 3me étage, sont à louer pour le 30 Avril 1916 ou éventuellement pour le 31 Octobre 1915. — Pour visiter, s'adresser rue du Grenier 37. 11622

A louer pour tout de suite

Combettes 15. Logement, 3 chambres, cuisine et dépendances. Fr. 37.— 14641
Etude A. Jaquet et D. Thiébaud, notaires, Place Neuve 12.

A LOUER

rue Léopold-Robert, face Poste, un grand magasin et le premier étage, 8 pièces, plus dépendances. Chauffage central. — S'adresser au 3me étage. 14283

Maison à louer

A LOUER, de suite ou pour époque à convenir, la maison RUE DES GRANDES 3. Prix, fr. 1000.— par année. Convient tout spécialement pour un Commerce de Fruits et Légumes, Entrepôt, etc. — S'adresser à l'Etude BOLLE, notaires, rue de la Promenade 2. 15135

A LOUER

pour le 31 octobre 1915 ou plus tard
Numa-Droz 145. 1er étage, 3 chambres, corridor, cuisine et dépendances, buanderie et pendage. Fr. 45.80 par mois.
Industrie 1. Plain-pied de 2 chambres, dont une très grande, alcôve, cuisine, bûcher et chambre-haute. Fr. 31.25 par mois. 15036
S'adr. rue de l'Envers 23, Bureaux de la Société de Consommation.

A LOUER

Vis-à-vis de la Gare, bel appartement de 2 grandes et une petite chambres, cuisine, beau corridor, électricité et gaz;
A côté du Temple de l'Abelle, Magasin avec appartement de 2 pièces et alcôve, grande cave, cédé bon marché;
Quartier de Bel-Air. Petit Magasin. Convientrait pour marchand de légumes, atelier de serrurerie, etc., sur 3 rues et Arrêt du Tram.
S'adresser chez M. Jacques Meyer, rue Léopold-Robert 68. 15006

Maisons communales

A LOUER pour le 31 octobre 1915
Rue du Commerce 133, 135, 137, 141, et Rue Ph.-H. Matthey 23
6 logements de 3 chambres, cuisine, vestibule fermé et éclairé directement, chambre de bains, gaz à la cuisine, électricité dans les chambres, dépendances, buanderie, cour et jardin. Fr. 45.—, 48.— et 49.— par mois, éclairage des paliers compris. S'adresser au Bureau de la Gérance, rue du Marché 18. 14990

BANQUE REUTTER & C^{ie} LA CHAUX-DE-FONDS

Location de Compartiments de Coffres-forts
Safe-Deposit
en caveau voûté et blindé, en sous-sol. pour la garde de Titres, Valeurs, Bijouterie, Argenterie, Encaisses, etc.

— Gardé et Gérance de TITRES EN DÉPOT —
ENCAISSEMENT DE COUPONS
ACHAT de LINGOTS. — Vente de Matières : OR, ARGENT, PLATINE.

REMONTEURS

pour pièces cylindre de 9 à 12 1/2 lignes
sont demandés de suite. Travail suivi. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 15014

Office du Travail (Arbeitsamt)
Bureau de placement gratuit
(Unentgeltliche Stellenvermittlung)
Léop.-Robert 3 (Téléph. 12.31)

INDISPENSABLE pour EMPLOYÉS & EMPLOYEURS
Où trouverez-vous DU TRAVAIL ?
Où trouverez-vous VOTRE PERSONNEL ?
SANS FRAIS
à l'OFFICE DU TRAVAIL
Renseignements au bureau, soit par écrit, correspondance ou téléphone (12.31). Correspondant à 14 bur. suisses.

Finisseuse

de boîtes or, argent et bijouterie, cherche place comme chef d'atelier, à défaut, ouvrière. Pour renseignements, s'adresser 7, Mi-Côte 7. Le Locle. 14956

Jeune homme

bien recommandé, ayant terminé ses classes avec de bons certificats scolaires, pourrait entrer de suite en qualité d'APPRENTI DE COMMERCE dans une Maison de gros de la place. — S'adresser par écrit à Case postale 11171, La Chaux-de-Fonds. 14812 H-22379-C

ROSKOPFS

15 lignes
Termineurs sérieux, pour qualité soignée, par séries, sont priés de donner leur adresse Case postale 16075. 14849
Gogneurs s'abstenir !

RADIUM

Maison d'horlogerie de la place aurait à sortir séries de cadrans métal, pour garnissages de radium. 14998
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL

Horloger-Acheveur

Ouvrier compétent, acheveur de fondes or soignées, connaissant à fond le jouage des secrets est demandé à la Fabrique d'Horlogerie OMEGA à Bienne
Inutile de se présenter sans capacités éprouvées et bonnes références.

Ouvrier

habile et consciencieux, ayant pratiqué la mise en marche des petites pièces ancre, est cherché par
Fabrique « MOVADO »
Rue du Parc 117 15027

Monteurs-Electriciens

La Maison 14973
Ch. Bähler
Installations électriques
engagerait de suite, 6 monteurs-électriciens capables et sérieux. Fort salaire. — S'adresser au Bureau rue Léopold-Robert 39. Très pressant.

La MESURE prise par la Commission Fédérale du Contrôle de la Presse

INTERDISANT LA VENTE de l'ouvrage
Antliche Kommission der Belgischen Regierung :
Berichte über die Verletzung des Völkerrechts in Belgien

a été rapportée par le Conseil fédéral.

Cet ouvrage est donc à nouveau en vente, au prix de Fr. 2.— et pour le compte du Gouvernement Belge, à la

Librairie Courvoisier

Place Neuve - La Chaux-de-Fonds
Envoi au dehors contre remboursement

Aux parents, tuteurs et autorités tutélaires !

Honorable famille prendrait en pension 1 fille âgée d'au moins 2 ans. Bons soins assurés. — Adresser offres écrites sous chiffres E. M. 13799 au bureau de l'IMPARTIAL. 13799

APPRENTI

Jeune garçon, entre 14 et 15 ans, trouverait bonne place d'apprenti, dans bonne industrie. — Offres écrites, sous initiales X. Y. 14609, au bureau de l'IMPARTIAL. 14609

Quartier des Tourelles

A LOUER
de suite logement de 2 chambres, cuisine et dépendances.
Pour le 30 Avril 1916 : logement de 3 chambres, chambre à bains, cuisine et dépendances.
S'adresser à M. D. Thiébaud, notaire, Place Neuve 12. 14360

LOCAL

Beau grand local, pour Sociétés, à disposition. — S'adresser au Café-Brasserie des Chemins de Fer, rue Jaquet-Droz 58. 15151

Domaine à louer

On demande à louer, pour le 30 avril 1916, un petit domaine aux environs de La Chaux-de-Fonds, à proximité d'une Gare. — S'adresser à l'Etude Bolle, avocat et notaires, rue de la Promenade 2. 15184

Pour cause de départ

A vendre 1 superbe chambre à coucher, style Louis xv, sculptée, composée de 2 lits jumeaux complets, armoires à glaces, lavabo à glace, table de nuit ; plus 1 salle à manger, 1 buffet de service, dernier modèle, table à coulisse, 6 chaises et divan, cuisine, table et tabourets, superbe potager à bois, le tout à l'état de neuf, cédé à très bas prix. — S'adresser rue Jaquet-Droz 12a au 3me étage à droite. 14771

Agencement de magasin

est à vendre tel que. grande banque avec 21 tiroirs, vitrine, corps de tiroirs, quantité de tabliers, étagère pour devanture, balance, bascule, caisse automatique, presse à copier, grands et petits chars, le tout à l'état de neuf. — Offres écrites sous chiffres M. M. 14944, au bureau de l'IMPARTIAL. 14944

Pendules neuchâtelaises

On demande à acheter
Pendules neuchâtelaises
Offres à M. Louis Vuillemin, rue de la Paix 67, Chaux-de-Fonds. 14276

Tous pour un

Il n'est aucun Suisse qui n'ait suivi avec un intérêt sympathique et douloureux le débat intervenu aux Chambres fédérales au sujet du canton d'Uri. Débat émouvant, qui renouait tout à coup avec les origines de la patrie et qui a évoqué le Grütli, les paroles solennelles de la première alliance, le drame glorieux du Morgarten. Spontanément est revenu à toutes les mémoires le serment des hommes d'Uri et de Schwytz, qui, « considérant la malice des temps », étaient convenus de « s'assister réciproquement de secours et de conseils, de biens et de bras ».

Après plus de six siècles, frappé de nouveau par la « malice des temps », Uri — le taureau d'Uri — est venu demander assistance de biens à celle dont il a jeté les fondements. Le moment était venu, comme l'a dit un député, de se souvenir des engagements de l'alliance scellée par le pacte de Brunnen. Qui donc pouvait les avoir oubliés ?

La Confédération a consenti un prêt de cinq millions au canton d'Uri, à des conditions libérales, mais à des conditions. Celles-ci étaient sans doute nécessaires, en l'état actuel des finances fédérales surtout. Elles n'obligent pas moins le débiteur à des mesures qui pèseront très lourdement sur nos frères uranais.

Habités que nous sommes depuis quelque temps aux chiffres formidables des budgets des pays en guerre, nous jugeons, à première vue, presque insignifiante la somme de cinq millions prêtée à Uri. Mais qu'on réfléchisse à cette proportion d'une dette publique portée à 6 millions 600,000 francs pour une population de 20,000 âmes : cela représente 330 francs par tête, sans parler de la quote-part des Uranais à la dette fédérale ! Quand, en 1871, on apprit chez nous que l'Allemagne imposait à la France une contribution de guerre de cinq milliards, on pensa que c'était la ruine du pays vaincu. Et cependant la contribution française ne représentait qu'une somme de 125 francs par habitant. C'est le triple à peu près qu'ont à supporter les citoyens d'Uri, dans des circonstances exceptionnellement défavorables.

Nos confédérés uranais ont montré dans leur malheur une dignité de vieux Suisses... Répondons-leur par un geste digne d'eux ! Et nous, Suisses romands, les premiers, montrons à nos frères des vallées d'Uri que, parmi les derniers venus dans l'Alliance, nous n'avons pas oublié ce qu'Uri a été pour nous et ce qu'il symbolise encore toujours dans la Confédération : la Liberté !

Dans cinq semaines, nous célébrerons le six-centième anniversaire de Morgarten, où les Uranais, conduits par Werner de Attinghausen, donnèrent toutes leurs forces pour le salut de la Suisse. En acclamant le 15 novembre 1315,

comment ne pas acclamer Uri ? Et en acclamant Uri, comment ne pas nous associer, de tout notre cœur et de tout notre pouvoir, au malheur qui l'a frappé ? Quelle belle occasion de montrer qu'aujourd'hui la Suisse romande est plus Suisse que jamais !

Je me permets de proposer à mes concitoyens welsches d'organiser, le 15 novembre 1915, une « journée uranaise », à laquelle, j'en suis certain, tous voudront collaborer.

Que dans chaque ville et chaque village les personnes de bonne volonté se groupent et choisissent le moyen qui leur paraîtra le plus propre à atteindre le but.

Tous pour un !

Henri CHENEVARD.

Chez les éclopés

La Suisse connaît les réfugiés, les rapatriés, les évacués, les mutilés, les grands blessés, les prisonniers de guerre. Les « Carnets d'une infirmière » lui ont même fait connaître les hôpitaux français. Elle connaît moins les « éclopés », et ce n'est pas une petite catégorie de l'armée combattante, ni celle qui inspire le moins d'intérêt, écrit un correspondant du « Journal de Genève ».

Ces hommes qui « clopinent » — de là leur nom d'ailleurs mal façonné — ces malheureux qui, à bout d'effort physique, se traînent sur leurs pieds enflés, ou s'affaissent sur leurs reins soumis à une épreuve trop dure, furent légion au début des hostilités, dans le choc formidable du Nord, qui demanda une résistance au-dessus des forces humaines. Après la retraite de Charleroi et la bataille de la Marne, c'est à pleins trains qu'on les vint déposer, véritables loques humaines, dans la banlieue de Paris, hagarés, pantelants, exténués de forces physiques, d'ailleurs en proie à une rage sourde et enviant le sort des blessés, qui leur paraissait meilleur, en tout cas plus glorieux.

Pour ces indisponibles dont la foule grossit bientôt en armée — une armée désarmée — et qui dépasse cent mille hommes, rien n'avait été prévu, rien n'avait été préparé. Les monstrueuses proportions de tous les épisodes de cette guerre déconcertaient tous les calculs. Pourtant, s'il était un élément à sauver sans délai, à reconstituer en toute hâte, c'était bien celui de ces invalides momentanés qui, non blessés, non malades, pouvaient, après quelques jours de repos, de soins, de sommeil et de toniques, rejoindre leurs unités respectives. Le besoin créa aussitôt l'organe. Là encore, la France montra comment elle sait improviser et les femmes françaises ce qu'elles savent faire, quand on veut bien se laisser faire.

L'histoire de la société intitulée « l'Assistance aux dépôts d'éclopés » se fera sans doute un

jour, quand on aura le temps d'écrire. Aujourd'hui, il faut continuer à agir, à se multiplier. L'œuvre, placée sous le haut patronage de l'ancien généralissime, le général Lacroix, bat son plein à cette heure. Qu'il suffise de savoir qu'elle pourvoit aujourd'hui à l'aide matérielle et morale de cent soixante-dix dépôts d'éclopés, et que les noms des trois femmes, qui sont la tête, le bras et le cœur de cette œuvre, sont bénis journellement par des milliers de soldats.

Ces dépôts se divisent naturellement en deux catégories : ceux de l'arrière et ceux de l'avant. A l'arrière sont renvoyés les plus éprouvés, ceux que le temps et le régime seuls remettront sur pied. A l'avant demeureront, non exposés, mais non éloignés de la musique des obus, ceux qui ont simplement besoin de souffler et qui font halte entre deux batailles.

La psychologie de l'éclopé est assez différente, suivant qu'il appartient à l'une ou à l'autre de ces catégories.

A l'arrière, les arrivants sont un peu en prostration ; pour peu que cet état se prolonge, ils ont « le cafard », et rien n'est contagieux comme le cafard. Aussi tâche-t-on de pratiquer sur eux la désinfection de cet insecte spécial, et c'est à cela que s'emploient, avec une ingéniosité admirable les dames visiteuses, escortées des conférenciers qu'elles ont su persuader et entraîner, des artistes qu'elles ont enrôlés pour dissiper à force de paroles réconfortantes et de distractions saines, l'atmosphère stagnante et la dépression des immobilisés. De là les distributions de gâteries, les jeux amusants, les lectures patriotiques, les causeries avec projection, voire un peu de cinéma, les chansons la musique, bref tout ce qui secoue l'engourdissement, corrige l'atonie et remet, comme on dit, du cœur au ventre. Ceux-là, il faut les « remonter ». Et on les remonte. Un beau jour, ils repartent dispos.

Mais, à mesure qu'on approche de l'avant, le spectacle change. Les éclopés sont des gailards. Ils ont tapé dur hier ; ils ont pour l'instant la poigne endolorie pour avoir trop bien tapé : eh ! bien, ils attendent que la circulation se rétablisse pour taper demain plus dur que jamais. Et, pour occuper ces petites « vacances », ils s'amusent comme des écoliers, des écoliers qui sont des guerriers, et qui ignorent qu'ils sont des héros. Ceux-là sont encore dans toute l'énergie de l'action, et dans la griserie admirable de cette action.

Pauvre conférencier, qui as apprêté tes phrases pour prêcher la constance, la patience, et qui t'apprêtes à défiler ton chapelet de bonnes intentions ! regarde, et comprends ! C'est toi qui reçois la leçon. C'est toi qui chez eux est à l'école du courage. Tous ces visages bronzés tendus vers toi, tous ces regards sans peur, que t'annoncent-ils, sinon des cœurs résolus, des volontés inaccessibles à la défaillance, enfin un

telle certitude de vaincre, que bientôt c'est leur âme qui agit sur la tienne, et que ton diapason se hausse rien qu'à les contempler ! Et, si tu sembles les inviter à prendre en patience les longueurs imprévues de cette guerre, ne te trompe pas sur la qualité du murmure léger qu'excitent tes paroles, car le lendemain tu reçois ce billet d'un des « poilus » qui t'écoutaient :

« Ces mêmes hommes qui au combat sont des furieux ont murmuré hier quand vous parliez de la longueur possible de la guerre. Cela n'indique pas la démoralisation ! Certes, nous serions heureux de voir cette tuerie terminée ; mais pas un homme ne voudrait une paix boiteuse ; personne ne voudrait qu'un marché fût conclu. Il faut que le militarisme prussien soit abattu, et que nos morts soient vengés. »

C'est ainsi que le poilu, l'éclopé de l'avant, remet au point le conférencier venu de l'arrière. Et, dès lors, le spectacle qui a saisi si profondément la petite « mission » à mesure qu'elle se rapprochait du front et qu'elle sentait le vent de l'obus, s'explique magnifiquement et contient toutes les promesses.

Oui, il n'est rien de tel que d'avoir approché les combattants pour partager leur certitude. Il n'est rien que d'avoir, en roulant sur ces routes refaites et parfaites, longé ces convois bien défilés, observé ces camions monumentaux groupés en trains véritables, assisté au défilé de ces « relèves » allègres, senti partout la force réglée, le ravitaillement rythmé au chronomètre, vu l'expression des hommes et des officiers, pour être soi-même convaincu que là est la décision attendue, et qu'une telle armée, ainsi commandée et organisée, est invincible.

Et il n'est rien de tel, non plus, que d'avoir parcouru les dépôts d'éclopés de l'avant pour retrouver là en acte, à côté des vertus françaises, toute l'ingéniosité, la souplesse et aussi la gaieté, l'imprévu et le sens comique de la race. Il faut bien que les héros s'amuse ! Leurs distractions sont... homériques. L'un transforme une caisse de macaroni en âme de violoncelle, tend dessus des boyaux et joue une berceuse ; l'autre scie un tonneau, perce le fond, y place une pomme d'arrosoir, invente un clapet et voilà un appareil à douches ; un troisième a découvert des joncs et il tisse une natte « pour que son brave lieutenant ait une descente de lit » ; un quatrième fait de la bijouterie en plein air et cisèle dans les fusées d'obus boches ces bagues d'aluminium que les « marraines » se disputent. Un cinquième fait des mots, et drôles. « Savez-vous, me dit-il, la différence du combattant et de l'embusqué ? Le combattant a des boyaux dans ses tranchées, et l'embusqué a des tranchées dans ses boyaux ».

Excuse, lecteur, mais voilà la vraie note. Et, si c'est celle des éclopés, juge de celle des valides !

L'Horaire de poche de l'Impartial
pour la saison d'hiver 1915 1916
est en vente
dès jeudi 30 septembre 1915
dans tous les Dépôts de l'Impartial
de la ville et du dehors
ainsi qu'à la
Librairie Courvoisier
Place Neuve
et
aux Guichets de la vente des billets à la Gare

N° 111
C'est le numéro d'une potion préparée par le Dr A. Bourquin, pharmacien, rue Léopold-Robert 39, La Chaux-de-Fonds, potion qui guérit en un jour (parfois même en quelques heures), la grippe, l'enrouement et la toux la plus opiniâtre. Prix, à la pharmacie : fr. 1.60. En remboursement, franco fr. 2.—
12639
Tickets d'escompte S.-E.-N.

Déménagements de Coffres-forts
A l'occasion du Terme, déménagements de coffres-forts sont entrepris par la
14648
Maison PÉCAUT Frères,
Rue NUMA-DROZ 135
Veuillez nous demander nos prix.

Loterie de l'Exposition
Bénéfice net en faveur de la Croix-Rouge Suisse et des fonds cantonaux de secours
Second tirage de la dernière série le 15 Octobre 1915
30,000 numéros gagnants d'une valeur totale de
Fr. 250.000.-
Premiers lots en nature
Automobile Pic-Pic (Limousine) d'une valeur de Fr. 20,000.—
Mobilier de salle à manger et de salon » 10,000.—
Pressoir hydraulique à fruits » 5,000.—
Salon avec tapis de Perse » 5,000.—
Piano à queue » 2,500.—
Mobilier de salon » 2,500.—
Collier avec brillants » 2,500.—
Moto-cyclette avec side-car » 2,500.—
En outre 821 lots en nature d'une valeur de Fr. 1000.—, 900.—, 800.—, 700.—, jusqu'à fr. 100.—, 50.—, 40.—, 30.— et 20.—
Lots en espèces de Fr. 5000.—, 1000.—, 500.— etc.
En consultant la liste mise en vente en même temps que les billets, l'acheteur sait immédiatement si son billet est gagnant ou non
Prix du billet : Fr. 1.— Liste officielle, 20 c.
Envoi contre remboursement.
Pour billets, prospectus et listes, s'adresser à 14525
BANK - BUREAU S. A. Titres, Crédit, NEUCHÂTEL
Place Pury 1

2 WAGONS Belles POMMES DE TERRE
vaudoises, premier choix, sont encore à vendre à la
SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION
On prend les commandes dans les 11 Magasins 14941

Journaux circulants
Les abonnements partent du 1er octobre. Service dans toute la Suisse.
Tarif postal spécial. Demander le tarif à la 14044
LIBRAIRIE C. LUTHY
Place Neuve 2

ALLIANCE DES FAMILLES
AGENCE MATRIMONIALE de premier ordre
Mme Wilhelmine ROBERT
MAISON DE CONFIANCE fondée en 1880 2735
Consultations de 9 h. à midi et de 2 à 6 h.
Discretion absolue. LA CHAUX-DE-FONDS, Rue Léopold Robert 72, au 1er étage.

Société de Consommation
Très belles
Pommes de table
de conserve
PRIX AVANTAGEUX
En vente dans tous nos magasins

LES BEQUILLES „IDEALES“
A RESSORTS AMORTISSEURS
suppriment les chocs et ceux qui les emploient ont la sensation de marcher sur un tapis moelleux. — Brevets demandés dans tous les pays.
S. GONARD & C^{ie} Fabricants-Spécialistes
MONRUZ-NEUCHÂTEL (Suisse)
Spécialité de Béquilles à rallonges pour Hôpitaux, Dispensaires et Cliniques. Notre dispositif à ressort amortisseur s'adapte au pied de la béquille et peut facilement être placé aux anclonnées béquilles et aux pilons. 14867

CABINET DENTAIRE
Léon BAUD
Rue Jaquet-Droz 27 Maison de la Consommation
LA CHAUX-DE-FONDS 3763
16 ans de pratique chez H. Colell — 3 ans chez les successeurs
Spécialité de PROTHÈSE DENTAIRE
Dentier (haut ou bas) depuis fr. 50.—
Dentier complet depuis . . . » 100.—
Fournitures de Ire qualité
Travaux garantis par écrit
Transformations Réparations
Extractions Plombages

A LOUER
pour fin octobre ou époque à convenir, 2^{me} étage de 7 pièces, chambres de bains, balcon ; gaz, électricité, lessiverie, cour et séchoir ; chauffage central. — S'adr. à Mme Ribaux, rue du Grenier 14.

Remonteurs de finissages
pour petites pièces ancre soignées, de 9 à 10", lignes, sont demandés par
Fabrique « Ebel », rue de la Serre 68. Places stables. 14992
Ouvrière d'Echauches
ayant gratifié le perçage de raquettes
est cherchée par
Fabrique « MOVADO »
rue du Parc 117. H 22418 C 15121
Attention !
A vendre des
Chapeaux de feutre
non garnis, pour dames et fillettes depuis Fr. 1.— pièce. Prix défiant toute concurrence. — S'adresser à l'Epicierie, rue du Parc 17. 14847

TOUR Pantographe
On demande à louer ou à acheter d'occasion, un bon tour de monteur de hottes. — Offres écrites sous chiffres K. L. 14964, au bureau de l'IMPARTIAL. 14964
Tours de mécanicien
sont à vendre ; cas absolument imprévu. Tours à fileter. 14741
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Nervosan
Dernière conquête dans le domaine médical. Recommandé par les médecins contre la
Nervosité
l'abattement, l'irritabilité, migraine, l'insomnie, les convulsions nerveuses, le tremblement des mains, suite de mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, la névralgie, la neurasthénie, sous toutes ses formes, épuisement nerveux et la faiblesse des nerfs. Remède fortifiant. — Intensif, de tout le système nerveux.
Prix 3 fr. 50 et 5 francs. Dépôts
Dans toutes les Pharmacies
622 (S. 9058.)

Avez-vous quelque chose à vendre? Voulez-vous louer un appartement? Cherchez-vous une place? Demandez-vous des employés?

Mettez une annonce dans l'IMPARTIAL, journal le plus répandu de La Chaux-de-Fonds, dans le Canton de Neuchâtel et le Jura-Bernois, pénétrant dans tous les ménages de la Ville et environs et consulté tous les jours par quantité de personnes de toutes conditions, à la recherche de renseignements utiles.

Tirage élevé Abonnements d'annonces avec rabais de 10 à 40 % Projets et Devis sur demande.

Etat-Civil du 13 Octobre 1915

NAISSANCE Parel, Roger-Alcide, fils de Edouard-Albert, horloger, et de Ada-Clara née Sautelin, Neuchâtelois. DÉCÈS 251. Kämpf, Jean-Louis, époux de Sophie-Louise née Fath, Bernois, né le 18 septembre 1846.

Enchères publiques au RESTAURANT

74, Rue de la Paix, 74 La Chaux-de-Fonds

Le Samedi 16 octobre 1915, dès 2 heures après-midi, l'Office soussigné fera vendre au préjudice de l'ancien locataire de ces locaux, des OBJETS MOBILIERS, comprenant: Buffet de service, lavabo, lits complets, canapé, tables, pupitres, glaces, tableaux, buffets, baignoire, grand potager à gaz, lampes à gaz et électriques, stores, etc., des serviettes, linges, nappes, 15204

de la Valsselle et Verrerie (assiettes, chopes, verres divers), des cigares et cigarettes, des Vins et Liqueurs du matériel de cave, etc.

Les enchères auront lieu au comptant et conformément aux articles 126 à 129 de la Loi sur la Poursuite.

Office des Poursuites: 15204 Le Préposé, Ch. Denni.

Brasserie du Globe

Tous les jeudis, samedis et dimanches

Concert

par 15201 l'Orchestre Willemin avec les concours de 2 artistes, violoncelliste et violoniste Salomone et Spinolio. Se recommande, A. SANDOZ.

RESTAURANT DU REGIONAL

CORBATIERE (Sagne) 15203 Dimanche 17 octobre, dès 5 h. du soir Souper aux Tripes Bonnes Consommations. Se recommande, A. WUILLEMIER. Téléphone 3-10



Il sera vendu demain Vendredi sur la Place de l'Ouest, devant le Café Wæfler, de la viande d'une

Jeune Vache

dep. fr. 1.- à 1.20 le demi-kilo. Se recommande, Jean FRUH.

Ouvrier émailleur

Fabrique de Cadrons A. VERDONNET Rue du Milieu 11, BIENNE

SERVANTE

On demande pour le 15 novembre, une bonne fille bien au courant de tous les travaux d'un ménage soigné et sachant bien cuisiner. Bons gages. S'adresser rue de la Paix 35, au 1er étage. H 15602 G 15181

Cadrons. On demande à faire des paillonnages ou des posages de pieds, à domicile. S'adresser rue du Manège 22, au 2me étage. 15186

Echappements. Planteur cylindres nettes pièces, cherche de l'ouvrage à domicile. On entreprendrait aussi des logeages. Travail consciencieux. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 15162

Boulangier-pâtisseries. Bon ouvrier cherche place. Certificats à disposition. S'adresser rue du Nord 47, au 4me étage. 15178

Voyageur — correspondant — comptable, sérieux, cherche emploi. — Ecrire sous chiffres J. P. 15174, au bureau de l'IMPARTIAL. 15174

RESTAURANT-ARISTE ROBERT

BRASSERIE Tous les Mardis, Jeudi, Dimanches CONCERT par le TRIO CHOPARD 15199 CE SOIR CIVET de Lievre. — Escargots. — Mout doux. — Choucroute garnie.

NOUVELLE OUVERTURE

Demain VENDREDI 15 octobre de la Boulangerie ZAUGG 126, Rue Numa-Droz, 126 Tous les jours à 6 1/2 heures du matin, Petits pains, Miches, etc. Grand choix de Pâtisseries fines, Vol-au-vent, Vacherins, Vermicelles Tourtes sur commande. Se recommande vivement à l'ancienne clientèle et au public en général, Léon Radelfinger, Rue Léopold-Robert 140 Rue Numa-Droz 126.

L'Histoire de la Guerre Bulletin des Armées

Le Bulletin des Armées a été distribué aux combattants français sur le front. En le lisant, vous aurez sous les yeux les textes mêmes que Les SOLDATS ont lu au milieu des combats C'est toute la guerre d'après des documents officiels. Il paraît un fascicule le 5 et le 20 de chaque mois, au prix de 50 centimes Le Fascicule No 8 du 28 Février 1915 au 31 Mars 1915 vient de paraître EN VENTE à la

Librairie COURVOISIER PLACE NEUVE La Chaux-de-Fonds -- Envoi au dehors contre remboursement. --

Banque Cantonale de Berne

Garantie d'Etat Succursales à St-Imier, Biemme, Berthoud, Thoune Langenthal, Porrentruy, Moutier Interlaken, Herzogenbuchsee, Delémont Agences à Tramelan, Neuveville, Saignelégier, Noirmont, Laufen, Malleray et Meiringen La Banque reçoit des DÉPÔTS D'ARGENT

- 1. en Compte de chèques sans commission, taux d'intérêt à fixer d'après entente réciproque.
2. en Compte-Courant
3. contre Carnets de Dépôts.
4. contre Bons de Caisse.

Titres de Fr. 500. —, 1000. — et 5000. — remboursables après trois ans, moyennant un préavis réciproque de trois mois; ce terme passé, le créancier a la faculté de dénonciation trois mois avant la fin d'une période de deux ans, et la Banque pourra dénoncer en tout temps, moyennant un préavis de trois mois. Coupons d'intérêts semestriels, payables aux Caisses de toutes les Banques Cantonales. Le timbre bernois et l'impôt de l'Etat sont à la charge de la Banque. Ue-5521-B 9851

Gravure sur Acier Léopold MEROZ & Fils

ST-IMIER 1, PLACE NEUVE, 1 Téléphone 111 Plaques tours d'heures en tous genres et tous styles, Noms, Monogrammes, etc. — Livraisons promptes et soignées. H 6032-I 15042

SACS D'ECOLE. LIBRAIRIE COURVOISIER Apprenti. Dans une importante maison de Tissus et Confections de la place, on demande comme apprenti un jeune homme sérieux et de toute moralité, âgé de 15 ans environ. — Place d'avenir. Rétribution immédiate. — Ecrire sous initiales P. J. 15191 au bureau de l'IMPARTIAL. 15191

Calibreuse connaissant les entre-portées et la fourniture d'horlogerie est demandée de suite. — Adresser offres écrites, avec références et prétentions, sous chiffres A. B. 15165, au bureau de l'IMPARTIAL. 15165

Servante connaissant tous les travaux d'un ménage soigné, est demandée pour la fin du mois. 15168 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

3 pièces et dépendances, au 1er étage, pour bureau ou logement, sont à louer de suite. S'adresser au Magasin, rue Léopold-Robert 51. 15189

A remettre pour le 30 Avril 1916, rue de la Serre 41, le premier étage de 3 chambres et toutes dépendances; buanderie et cour, situation centrale. S'adresser au locataire actuel, ou à M. Perrenoud, rue Jacob-Brandt 2, au 1er étage. 15156

A louer louer de suite une grande chambre avec cuisine, au soleil, au 2me étage. Prix, 25 fr. par mois. S'adresser au Magasin, rue Léopold-Robert 51. 15190

A louer rue du Parc 17, pour le 31 octobre 1915, 1er étage de 2 pièces, cuisine dépendances et terrasse, au soleil. Gaz, électricité. S'adresser chez M. Schönholzer, Nord 61.

Chambre. A louer jolie chambre meublée, au soleil. S'adresser rue de la Paix 9, au 1er étage. 15177

Chambre. A louer, pour fin octobre, grande chambre à deux fenêtres, non meublée. Convendrait aussi pour bureau. S'adresser rue Léopold-Robert 46, au 3me étage, à gauche. 15154

On demande à louer. Personne seule, travaillant dehors, cherche à louer 1 petit logement de 2 pièces, près de la Place de l'Ouest et pour le 1er Mai 1916. — Adresser offres écrites avec prix, sous chiffres A. B. 15161, au bureau de l'IMPARTIAL. 15161

On demande à louer, pour avril 1916, beau logement moderne, au centre de la ville, de 3 à 4 chambres. Fr. 700 à 750. Adresser offres écrites, sous chiffres S. J. 2000, Poste restante. 15188

On demande à placer un bon cheval avec faculté de s'en servir de temps en temps, bons soins exigés. — Offres écrites, sous chiffres S. T. 14988 au bureau de l'IMPARTIAL. 14988

On demande à acheter d'occasion une table ronde, en bon état. Plus un petit lit d'enfant. S'adresser rue du Manège 22, au 2me étage. 15185

A vendre faute d'emploi un jeune chien race croisé Danois, noir et blanc, bon pour la garde, bas prix à condition de bons traitements. S'adresser rue Fritz-Courvoisier 25, au 1er étage. 14989

A vendre à très bas prix, une chambre à coucher Henri II, composée d'un lit à 2 places, 1 armoire à glace, 1 lavabo, 1 table de nuit, 1 canapé, 1 bois de lit avec pailleasse, 1 lit de fer pour enfant, 1 glace, 2 lustres à gaz, plusieurs lynes. — Agréables. S'adresser rue de la Serre 28, au 2me étage, à gauche. 15009

A vendre un phonographe, à l'état de neuf, et quantité de disques. S'adresser à M. Charles Ferrier, à Cortailod 14995

A vendre un petit bureau avec porte vitrée, s'adaptant dans n'importe quel magasin, conviendrait pour boucherie, laiterie, etc., très bas prix; une machine à hâcher, une dite à pousser, un pétrin émaillé, une belle banque avec buffets et tiroir (dessus marbre), une table en fonte avec marbre, plusieurs tables de laboratoire. S'adresser, de 2 à 6 heures du soir, rue de la Serre 5, au 2me étage. 15129

A vendre un bon chien de garde, âgé de 10 mois, grandeur moyenne. Convendrait pour agriculteur. — Agréables offres écrites, sous chiffres E. M. 14842, au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre 1 grand berceau d'enfant, bois dur; bas prix. S'adresser chez M. Camille Thiebaud, rue Numa-Droz 205. 14825

A vendre une table ovale, une table de cuisine, une poussette de chambre, 2 jeux de rideaux, un lustre à gaz et diverses lampes électriques, le tout en bon état et à bas prix. S'adresser rue D.-P. Bourquin 1, au 3me étage, à droite. 15164

A vendre 1 potager à bois, 1 rechaud à gaz « 2 feux », ou on échangerait contre 1 à gaz à 8 feux et four, 1 lit d'enfant, pailleasse et matelas. 15171 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre, pour cause de départ, un divan moquette, une glace et un lit sapin et crin végétal, le tout à l'état de neuf, plus des bouteilles vides. S'adresser chez M. Paul Leuba, rue du Gibraltar 5A. 14785

A vendre un accordéon. S'adresser rue Numa-Droz 148, au 1er étage, à gauche. 15004

A vendre. 1 lustre à gaz, 1 lampe usagée, 1 bureau à 3 corps. S'adresser rue du Parc 14, au rez-de-chaussée.

A vendre un beau buffet à 2 portes, tout neuf. S'adresser rue du Puits 17, au 1er étage, à droite. 14581

A vendre pour cause de départ, à bas prix, tables, chaises, lits, cadres, commode, buffet de service, lit américain, potager, marmite à vapeur pour pension, etc. S'adresser rue du Parc 23, au rez-de-chaussée, à gauche. 13550

Derniers Avis

REGLEUR LANTERNIER

ayant aussi l'habitude du décottage, est demandé de suite.

Ouvriers pouvant fournir travail garanti, en petites pièces ancre 87, lignes, montres livrées réglées, sont invités à faire leurs offres. S'adresser à la Fabrique Eberhard & Cie. 15202

Rhabilleurs

On cherche, pour Vienne (Autriche), 2 à 3 horlogers ayant l'habitude des rhabillages. — Faire offres par écrit, en indiquant prétentions et références, à MM. Hoeter & Cie, rue du Temple-Allmand 29. 15193

Apprenti

Jeune homme sérieux et honnête, ayant belle écriture, trouverait bonne place dans Magasin de Tissus et Confections de la localité. — Adresser offres écrites, Case Postale 15184.

Fabrique de Décolletages

disposant d'un nouvel outillage, entreprendrait encore petites ou grandes séries 15214

Pièces ACIER ou LAITON de 15 à 30 mm.

pouvant être exécutées sur Revolver à main. S'adresser à M. André BECHLER, ingénieur, à Moutier (Jura-Bernois).

A vendre Finissages 11 lignes

bascule, à ponts, avec assortiments. Offres écrites, Case postale 10.657.

Jeune fille, sérieuse, parlant français, ais et allemand, munie de bons certificats, cherche place pour le 1er novembre, pour les travaux du ménage et auprès des enfants. — Ecrire sous initiales A. B. 15205, au bureau de l'IMPARTIAL. 15205

Homme de peine cherche place dans Fabricie. Sérieux, certificats. S'adresser par écrit, sous chiffres C. A. 15192, au bureau de l'IMPARTIAL. 15192

Jeune homme. On demande jeune homme ayant quelques connaissances du travail au balancier à découper. 15210 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Personne. On demande une personne ne pour aider au ménage, régulièrement tous les matins. S'adresser chez Mme Nordmann, rue Daniel-JeanRichard 39, au 3me étage. 15215

Polisseur. On demande, dans un petit atelier, un bon polisseur de boîtes aciers. 15208 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Acheveurs. On demande des acheveurs d'échappements, pour 13 lignes ancre. S'adresser au Comptoir N. Hebenstreit, rue D.-JeanRichard 13, au 1er étage. 15203

Logement. Pour cas imprévu, à louer pour le 31 octobre ou à convenir, dans maison d'ordre, logement, 3 pièces, cuisine, grand bout de corridor éclairé et toutes dépendances, gaz, électricité installés. Jardins d'agrément et potager. Situation rue de la Réformation 143. Prix, fr. 45 par mois. Pour visiter, s'adresser à l'un des locataires, même maison. 15212

Chambre. A louer jolie petite chambre meublée, à monsieur. Prix modéré. S'adresser rue de la Serre 8, au 3me étage, à gauche, après 7 heures du soir. 15206

Chambre meublée, à louer à personne de l'ordre, pour fin octobre ou à convenir. S'adresser rue du Progrès 137, au 3me étage, à gauche.

Perdu depuis la rue de la Paix 75 à la place de l'Ouest, en passant par la rue Jardinière, un longnon dans un étui. — Le rapporter, contre récompense, chez M. Desgales, rue Numa-Droz 115. 15136

Perdu depuis le Restaurant de la Chaux d'Abel jusqu'à Chaux-de-Fonds, une sacoche noire, contenant un porte-monnaie et divers objets. — La rapporter contre récompense au bureau de l'Impartial ou au Restaurant de la Chaux d'Abel. 14981

Perdu dimanche, à la Recorne, un portefeuille en cuir jaune. — Le rapporter, contre récompense, à la Boucherie, rue Numa-Droz 107. 14960

Perdu depuis la rue du Soleil à la rue de l'Industrie 13, une écharpe satin noir, bordée de plumes. — La rapporter, contre récompense, chez Mme Soldati, rue du Soleil 5, au rez-de-chaussée. 15041

Perdu la semaine dernière, un parapluie de dame, en soie, canne droite. — Le rapporter, contre récompense, rue du Parc 104, au 4me étage, à gauche. 15038

Perdu Jeudi après-midi, une montre, de la rue du Progrès 63, au No 103. — Prière de la rapporter, contre récompense, rue du Progrès 103, au 2me étage, à droite. 15047

Perdu dans la Ville, 1 sacoche contenant des clefs, 1 Abonnement de Chemin de fer et quelques objets. — La rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 15216

Entreprise de Pompes Funèbres Louis LEUBA Maison fondée en 1891 Inhumations - Incinérations Transports 4768 12, Rue Jaquet Droz, 12 Téléphone 8.72 ouv. jour et nuit On se rend à domicile. Prière de bien noter l'adresse



Cercueils Tachyphages

Cercueils pour incinérations Prix très avantageux Toujours grand choix prêts à livrer Téléphone 4.34 et 4.90

Fabrique et Magasin: Rue Fritz-Courvoisier 56 et 56a S. A. LE TACHYPHAGE

Dans l'impossibilité où ils sont de répondre à tous les témoignages d'affection et de sympathie qui leur sont parvenus à l'occasion de leur grand deuil, Monsieur le Pasteur Quartier-Tente, au Landeron, les familles Fardel et Quartier-Tente expriment ici leur vive gratitude à tous ceux qui les ont entourés dans ces jours difficiles. H-2176-N 15148

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi, 2 Timothée IV, 7.

Monsieur Tell Boillod et son enfant René, Madame et Monsieur Marcel Grellet et leur enfant, Monsieur et Madame Fritz Flühmann et leurs enfants, à Saint-Aubin, Madame veuve Boillod et ses enfants, au Loclo, Monsieur et Madame Alexandre Flühmann et leurs enfants, à Vaumarcus, Madame et Monsieur Gruber-Flühmann et leurs enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles Flühmann, Werther, Boillod et alliées, ont la douleur de faire part, à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, belle-fille, tante et parente, Madame Elisabeth BOILLOD née FLÜHMANN

que Dieu a reprise à Lui jeudi, à 9 h. du matin, dans sa 30me année, après une longue et pénible maladie, supportée avec résignation. La Chaux-de-Fonds, le 14 Oct. 1915 L'ensevelissement, SANS SUITE, aura lieu samedi 16 courant, à 1 h. après midi.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire, rue Numa-Droz 1.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 15200